

**JOURNAL**  
**HISTORIQUE**  
**ET**  
**LITTÉRAIRE**

15. FEVRIER

1784.



**A LUXEMBOURG,**

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examinateur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE,

15. FEVRIER

1784.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Tableau de l'univers, contenant la description de tous les païs &c.* Seconde édition, revue, corrigée, augmentée & ornée de cartes. A Liege, chez Desoer, 1784.

Cet ouvrage qui paroît avoir été rédigé sur le même plan que les *Breves descriptiones universarum hujus mundi rerum*, tirées de Comenius\*, ne peut qu'être bien accueilli du public; non pas à raison des connoissances profon-

\* 15 Nov  
1781. P. 434

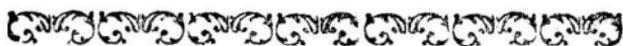
des & détaillées qu'il renferme (on sent assez que ce n'est pas dans un tel espace réparti entre tant d'objets, qu'il faut les chercher); mais à l'aide de l'aifance avec laquelle on se trace dans un moment une chaîne chronologique fort étendue, avec laquelle on trouve les dates, & divers points de géographie & d'histoire qui demanderoient quelques fois de longues recherches. Cette édition a de grands avantages sur la première. Outre beaucoup d'autres corrections, on a eu soin de ne donner comme places fortes que celles qu'on peut réellement considérer comme telles, de réformer les idées sur plusieurs combats dont certaines nations s'approprient gratuitement la victoire, de donner une idée plus exacte de la Chine, de réduire les tables de la population à son état véritable. Cela n'empêche pas que les gens instruits n'y découvrent encore beaucoup de fautes de tous les genres; l'ouvrage aiant été d'abord rédigé avec trop de précipitation & de négligence pour qu'on ait pu les faire disparaître toutes dans cette nouvelle édition. " *La première partie contient la description géographique de la terre, sa division en quatre parties principales, la description de chacune de ces parties en général & de leurs principales contrées, leurs productions naturelles & les mœurs des habitans; la description & la situation des villes commerçantes de tous les païs, les routes des principales villes de France & celles de Paris aux villes principales des quatre parties du monde, & la description des côtes des*

15. Février 1784.

239

mers, des fleuves & rivières & des montagnes les plus remarquables de l'univers. La seconde contient la chronologie, c'est-à-dire le précis des événemens les plus remarquables de l'histoire; savoir, l'histoire universelle depuis la création du monde, les divers sentimens sur l'ancienneté du monde, la liste des patriarches, & l'histoire sacrée tant avant qu'après Jésus-Christ, celles des conciles & des croisades, la description des Ordres de chevalerie tant séculiers que réguliers, & celle des Ordres religieux; la chronologie des Papes depuis St. Pierre jusqu'à présent; l'histoire profane ancienne & moderne, l'origine des peuples d'après le déluge, la chronologie des Rois des anciens peuples, l'histoire des anciennes républiques, la liste des anciens Rois de Rome, les principales époques de la république romaine, l'état ancien & moderne de l'empire romain, la chronologie des Empereurs romains & des Empereurs d'Orient; celle des Rois & autres Princes souverains de l'Europe, les batailles & les traités de paix & autres événemens mémorables, le tableau du nombre des habitans des quatre parties du monde, celui des différentes religions & de la diversité naturelle des hommes de différens climats, avec un calendrier servant depuis l'an 1784 jusqu'à 1800. „





*Voïages des Papes. A Vienne 1783; à Liege, chez Lemarié. Br. de 43 pages.*

\* 1 Avril  
1783. P. 510.

**I**L est fâcheux qu'on ne puisse annoncer ce petit ouvrage sans rappeler l'idée de la proluxe, absurde & dégoûtante rapsodie qui a paru sous le même titre \*; mais ce désagrément passager est bien compensé par le plaisir que produit une multitude de tableaux vifs, animés & réellement pittoresques, où l'imagination du lecteur s'arrête avec un sentiment délicieux, où les traits tantôt de la riante nature, tantôt d'une philosophie douce, d'une politique paisible & raisonnable forment un ensemble qui suppose autant de génie & de goût dans l'esprit, que de justesse & de solidité dans le jugement. On en jugera par quelques exemples.

*Voïage au camp du Roi des Huns.*

*Année 451.*

“ Au delà du Tibisc, dans le nord de la  
 59 Hongrie, le Roi des Huns, des Ostrogoths,  
 59 des Gepides, des peuples de la Moravie,  
 59 de l'Autriche, de la Bohême & d'une par-  
 59 tie de l'Allemagne demuroit dans une  
 59 maison de bois, au milieu d'un gros bourg,  
 59 entouré d'un nombre immense de chasseurs  
 59 & de bergers, valeureux & barbares. Ce  
 59 Roi, nommé Attila, se croioit né pour  
 59 ébranler l'univers; il aimoit d'être appelé

59 le fléau de Dieu ; il traitoit l'Empereur  
 59 grec en esclave , & l'appelloit ainsi. Car  
 59 il avoit une armée de sept cents mille hom-  
 59 mes , des diverses nations vaincues , com-  
 59 mandée chacune par son ancien Roi ; tous  
 59 les Rois observoient l'œil d'Attila comme  
 59 le moindre soldat ; chacun s'empresroit en  
 59 tremblant d'obéir à ses ordres suprêmes ;  
 59 Attila lui-même , le Roi des Rois , les  
 59 commandoit tous , il veilloit sur toute l'ar-  
 59 mée. Ce héros , animé de vengeance , à  
 59 cause d'une défaite , marcha contre l'Italie.  
 59 La ville d'Aquilée qui osa s'opposer aux  
 59 progrès de ses armes , fut réduite en cen-  
 59 dres : bientôt Monfèlice , Concordia , Vi-  
 59 cence , Milan & Pavie ne présentèrent que  
 59 des monceaux de ruines , & au bord du  
 59 Menzo le barbare conquérant médita le  
 59 bouleversement de Rome. Il n'y eut ni  
 59 Empereur , ni légion , ni soldat , qui eut  
 59 le cœur alors de défendre la patrie des  
 59 vainqueurs du monde. „

“ Le seul pape Léon , appuyé de son bâ-  
 59 ton pastoral , se rendit au camp du Roi des  
 59 Huns. Il ne put offrir à Attila que des  
 59 prières , que des larmes. L'on répandit , &  
 59 l'on crut , que cette ville éternelle , protégée  
 59 par Dieu , ne sauroit être impunément  
 59 saccagée. Rome fut sauvée par Léon. „

“ Le même Pape la délivra des fureurs de  
 59 Genséric , Roi des Vandales. A son appro-  
 59 che toute la noblesse & une partie du  
 59 peuple se sauva dans les montagnes , dans  
 59 les bois du pais Sabin , dans les cavernes

„ des rochers. Bientôt les rivages de la Cam-  
 „ panie furent éclairés par la flamme de ces  
 „ palais célèbres , de ces belles maisons de  
 „ plaifance dont les Scipion, les Luculle , les  
 „ Cicéron & les Plinè avoient orné le para-  
 „ dis de l'Italie. Capoue ne put amollir ces  
 „ nouveaux Africains. Nole , où Augufte  
 „ étoit né , fut la proie des flammes. Le fer  
 „ n'épargna que la triste jeunefle qu'on em-  
 „ menoit en Afrique dans l'efclavage des  
 „ maîtres barbares. Dans ce tems , Léon par  
 „ fes dons , par fes prieres , obtint que Rome  
 „ fut confervée. „

„ Cependant les Empereurs entourés d'eu-  
 „ nuques & de femmes , difputoient fur le  
 „ mélange des deux natures & celui des deux  
 „ volontés , eux qui ne favoient pas vouloir.  
 „ Si l'équité peut décider des droits des Prin-  
 „ ces , Rome eft au Pape , puifque Rome  
 „ auroit péri fans lui. „

*Voïages auprès des Rois des Lombards.*

743. 750.

„ Du fond d'un palais fitué au confluent  
 „ du Téfin & du Pô , les Rois des Lom-  
 „ bards gouvernoient les plaines de la haute  
 „ Italie & les passages des Alpes , fortifiés de  
 „ groffes tours & d'épaiffes murailles , de  
 „ grandes villes qui portoient des marques de  
 „ leur ancien luftre , & une foule de bourgs  
 „ nouvellement formés autour de monafteres,  
 „ au milieu de belles prairies , couvertes de  
 „ troupeaux. Tous les Lombards étoient nés  
 „ guerriers ; les armes donnent la liberté. Le

„ Roi, parcourant ses domaines, vivoit avec  
 „ une simplicité militaire, toujours attentif  
 „ sur lui-même, sur les desseins des grands,  
 „ sur les mouvemens & les dispositions des  
 „ Lombards. Luitprand fut le plus illustre de  
 „ ces Rois : des malheurs l'avoient formé :  
 „ sévère envers les grands, il fut si indulgent  
 „ pour les petits qu'on oublia ses rigueurs. Il  
 „ força les Bavares du Tirol & les Slavons  
 „ de la Carniole à cultiver la paix ; il fut  
 „ l'allié de la France. La terreur de son nom  
 „ arrêta les Musulmans. Ce Roi voulut con-  
 „ quérir toute l'Italie : car les Empereurs  
 „ grecs faisoient encore gouverner les bords  
 „ du golfe adriatique & les deux Siciles ;  
 „ Rome n'avoit plus de maître, & pas en-  
 „ core des loix.

„ De toute part on annonçoit les progrès  
 „ des Lombards, d'immenses préparatifs, le  
 „ dessein ferme de Luitprand de donner à  
 „ toute l'Italie ses loix & ses mœurs. Ce fut  
 „ un grand moment pour tout le genre hu-  
 „ main. Si ce Roi arien avoit eu le succès  
 „ qu'il sembloit devoir espérer, on n'auroit  
 „ vu ni la domination temporelle du souve-  
 „ rain Pontife, ni l'Empire d'Allemagne, ni  
 „ les républiques d'Italie, ni le siecle des  
 „ Médicis, ni les guerres des Sforces, ni le  
 „ protestantisme, ni la paix de Munster : on  
 „ auroit vu s'élever une nouvelle puissance,  
 „ formidable sur terre & sur mer, dans un  
 „ païs qui fournit à toutes les nécessités, à  
 „ tous les plaisirs de la vie & à toutes les  
 „ entreprises de l'ambition. Le trône des Césars

2, pouvoit reparoître , & nous restions des  
 2, barbares. Un Grec aimable , éloquent ,  
 2, grand politique (Zacharie fut son nom )  
 2, étoit alors assis au trône des Apôtres ; Rome  
 2, fut sauvée par lui. „

“ Luitprand préparoit le siége de Ravenne ;  
 2, l'Exarque , l'archevêque & la bourgeoisie  
 2, implorèrent le secours du souverain Pon-  
 2, tife. Mais ce fut en vain que Zacharie en-  
 2, voïa demander la paix. Alors il se souvint du  
 2, grand exemple de Léon ; il se sentit ; &  
 2, aïant assemblé son peuple & confié au duc  
 2, Etienne le gouvernement de Rome , il se  
 2, rendit au temple de St. Pierre. Là il tou-  
 2, cha l'assemblée par une éloquente priere  
 2, qu'il adressa au Prince des Apôtres ; puis  
 2, il partit , orné des marques du pontificat ,  
 2, accompagné d'un cortège de vénérables pré-  
 2, lats. Les Ravennois vinrent au devant de  
 2, lui jusqu'après d'Aquilée. Delà une foule  
 2, d'hommes & de femmes , de tout âge ,  
 2, de tout rang , le suivit jusques dans Pa-  
 2, vie , résidence du Roi Lombard : tous l'ad-  
 2, miroient , mais ils craignoient pour lui. Le  
 2, Roi fut instruit de son arrivée ; le Pape  
 2, la fit annoncer , mais Luitprand refusa de  
 2, voir ses légats. Cependant le Pontife en-  
 2, tra dans Pavie , avant que le Roi eût le  
 2, tems de s'armer de fermeté. Il commença  
 2, ( car il n'oublia jamais sa dignité aposto-  
 2, lique ) il commença par célébrer l'office de  
 2, la Messe. Mais bientôt il parla au Roi  
 2, dans l'assemblée des grands d'une façon si  
 2, touchante & si forte , que Luitprand ,

„ malgré lui-même , ne put s'empêcher de  
„ rendre les deux tiers de ses conquêtes sur  
„ Ravenne , de lui prodiguer des respects ,  
„ de l'accompagner à son départ , & de lui  
„ donner une grande suite de ducs & de  
„ comtes , destinés à exécuter le traité de  
„ paix. Tel fut l'ascendant de son grand es-  
„ prit & de son courage. „

„ “ Dans la septième année après la con-  
„ clusion de cette paix , le même Pape sur-  
„ passa la gloire qu'il en recueillit. La paix  
„ étoit rompue , & Pérouse assiégée par les  
„ troupes de Rachis , l'un des successeurs de  
„ Luitprand. Le Pape , suivi de son clergé  
„ & de plusieurs grands de Rome , arriva  
„ au camp des ennemis. Il prodigua son trésor.  
„ Devant le Roi il parla de la justice ,  
„ de la foi des traités , du crime des parju-  
„ res , & de ce Dieu vengeur dont le clin  
„ d'œil gouverne la nature , & qui décide  
„ selon leur vertu le sort des foibles mortels  
„ dans ce monde & après ce monde. Pé-  
„ rouse fut délivrée. Peu de jours après , le  
„ Roi , Tasia sa femme , les Princes & la  
„ Princesse renoncèrent à la couronne , &  
„ se renfermèrent au Mont - Cassin. Dans  
„ cette sainte retraite s'écoulerent tranquil-  
„ lement les derniers jours de ce Roi , oc-  
„ cupé au culte divin & à la plantation  
„ d'un vignoble auprès du couvent. C'étoit  
„ l'heureux tems de la primitive simplicité  
„ dans laquelle les disciples de St. Benoît dé-  
„ frichèrent cette montagne sauvage.

## Voïage en France. 753.

„ Zacharie n'étoit plus ; Aftulfe regnoit  
 „ dans Pavie : l'ambition étoit fon seul Dieu.  
 „ Il prit Ravenne , Comacchio , Ferrare ,  
 „ il conquit l'Istrie , il demanda un tribut  
 „ aux citoiens de Roms. „

„ Etienne III , d'une bonne maison ro-  
 „ maine , élevé au Lateran à la cour de Za-  
 „ charie , étoit alors Pape. Il envoïa un pé-  
 „ lerin implorer les bons offices de Pepin ,  
 „ Roi de France , pere de Charlemagne. La  
 „ médiation de Pepin fut infructueufe ; Af-  
 „ tulfe ne pouvoit croire que la France ar-  
 „ meroit pour le Pape. „

„ Pendant ces entrefaites , le Pontife , de-  
 „ sirant d'exciter le zele des Romains & la  
 „ compaffion refpectueufe de toute la chré-  
 „ tienté , consacra tous les famedis aux pro-  
 „ ceffions & aux litanies ; alors il marchoit  
 „ à la tête du peuple , pieds nuds , couvert  
 „ de cendres , portant une antique image  
 „ du Sauveur du monde. Il attacha à une  
 „ croix dans l'église de Notre-Dame-*ad præ-  
 „ fepe* l'instrument de la paix violée par Af-  
 „ tulfe. Il lui députa les abbés du Mont-  
 „ Caffin & de St. Vincent du Volturno :  
 „ mais le Roi les renvoïa dans leurs couvens ,  
 „ leur faifant défenfe de voir le Pape.....  
 „ C'étoit le quatorzieme d'Octobre & le  
 „ Pape étoit malade : néanmoins foutenu  
 „ par l'efprit de fes devanciers , il fe mit  
 „ en route , fuivi de plusieurs feigneurs spi-  
 „ rituels & laïcs , pour tenter un dernier

„ effort sur l'âme du Roi Astulfe. Astulfe  
„ lui fit dire, qu'il le verroit avec plaisir,  
„ mais qu'il le prioit de s'épargner la peine  
„ inutile d'insister sur la restitution des pla-  
„ ces conquises, parce que sa résolution étoit  
„ inébranlable. Le Pape lui fit répondre,  
„ qu'il n'osoit dissimuler les intérêts des peu-  
„ ples chrétiens ni les droits du St. Siege.  
„ Le Roi demeura inflexible. „

“ Alors, aidé par le ministre de France à  
„ la cour de Pavie, le Pape, craignant à  
„ chaque pas d'être retenu par les Lom-  
„ bards, prit la route du Nord, & traversa  
„ le mont St. Bernard. Il fut accueilli à l'en-  
„ trée du Valais par un envoyé du Roi de  
„ France. Le Roi, la Reine, les princes,  
„ toute la cour, tous les grands, plusieurs  
„ milliers d'hommes & de femmes de toutes  
„ les provinces du royaume, ayant été in-  
„ formés, que le successeur des Apôtres, que  
„ le vicaire du Fils de Dieu, le grand-prêtre  
„ du monde chrétien, accablé d'âge & d'in-  
„ firmités, poursuivi de ses adversaires, avoit,  
„ pendant les rigueurs de l'hiver, franchi les  
„ hautes Alpes, pour voir ( le premier de  
„ tous les Pontifes depuis la fondation de la  
„ foi chrétienne ) les terres des Francs, &  
„ pour demander leur secours pour la dé-  
„ fense des tombeaux & du patrimoine des  
„ Apôtres, se précipiterent en foule vers les  
„ confins de la Bourgogne pour se prosterner  
„ devant lui. A son approche, le Roi & les  
„ seigneurs descendirent de leurs chevaux :  
„ Pepin, suivi du peuple qui enonnoit des

„ hymnes, conduisit le St. Pere dans un pa-  
 „ lais *in loco Panticone*. Là le Roi s'enga-  
 „ gea d'entrer en Italie, & le Pape à lui con-  
 „ férer la dignité de patrice romain : par là  
 „ Pepin espéra d'influer dans l'élection du  
 „ chef de l'Eglise. La nation courût aux ar-  
 „ mes. Bientôt les Francs s'étant rendu maî-  
 „ tres des défilés des Alpes, descendirent en  
 „ Italie; les Lombards furent forcés à de-  
 „ mander la paix. La même chose arriva deux  
 „ années après; le ministre de France déposa  
 „ alors dans la chaire de St. Pierre les clefs  
 „ de vingt villes conquises. „

“ C'est par de pareilles armes que les Pa-  
 „ pes ont sauvé Rome. Des controversistes  
 „ ont pu les censurer, mais qui reconnoi-  
 „ tra la grandeur de l'ame & la présence d'es-  
 „ prit, soit sous des couronnes, soit sous le  
 „ casque, soit sous la tiare, ne saura qu'ad-  
 „ mirer, ce qu'il s'applaudiroit d'avoir fait. „

Ces exemples suffisoient pour juger de la ma-  
 niere de l'auteur, & pour persuader qu'elle  
 est réellement bien intéressante. On voit en-  
 suite divers autres voïages des Papes, mais la  
 collection n'est pas complete; il s'en faut de  
 beaucoup, puisque le dernier qu'on trouve  
 ici, est celui de Lyon en 1244; il est à re-  
 gretter que l'auteur se soit arrêté à une épo-  
 que si reculée: l'histoire devenant plus at-  
 tachante à raison de ses rapports plus sensibles  
 avec la situation des lecteurs, & renforçant sa  
 lumiere par la proximité des tems, auroit pré-  
 senté à son pinceau des sujets propres aux  
 plus brillantes couleurs. Voici encore quel-

ques passages détachés qui peuvent paroître dignes d'attention.

“ Rome n'eut jamais de Pontife aussi fa-  
 „ vant qu'Origène, aussi grand orateur que  
 „ St. Jean Chrysoftome, ni d'aussi pro-  
 „ fond philosophe que St. Augustin: cepend-  
 „ dant le suffrage du Pape fut d'un poids  
 „ décisif dans les dissensions de l'Eglise chré-  
 „ tienne. L'on remarque dans l'histoire de  
 „ ces Pontifes une certaine dignité, plutôt  
 „ que de ces mouvemens violens que se don-  
 „ noient de moindres prélats pour la déci-  
 „ sion des mysteres ineffables de la nature  
 „ divine. „

“ Les Empereurs grecs, plongés dans la  
 „ mollesse, oublierent Rome, son empire &  
 „ leur devoir: Rome dut alors son existence  
 „ au souverain Pontife. „

“ Le Pape, dit-on, n'est qu'un évêque \*. \* 1 Sept.  
 „ C'est comme si l'on disoit que Marie-Thé- 1782. p. 7 &  
 „ rese n'étoit qu'une Comtesse d'Habsbourg. „ 50. ——— I  
 „ On fait le nom du Pape qui couronna Fév. 1783.  
 „ Charlemagne Empereur romain: mais quel p. 168.

„ Empereur fit le premier Pape? „

“ Le Pape fut un évêque: il fut aussi le  
 „ souverain Pontife, le *grand Calife* (a)  
 „ de l'Occident; il apprivoisa par sa religion  
 „ la féroce jeunesse de nos Etats naissans. „

“ Quand il prie qu'on respecte le lien qui  
 „ unit l'Eglise à son Chef, quand il essaie

---

(a) Abulféda, prince syrien, qui écrivoit en 1321, l'appelle ainsi dans sa *Géographie*.

„ si la voix du Pere commun peut se faire  
 „ entendre pendant le fracas des armes de  
 „ notre siecle , ce Pontife qui ne fait que  
 „ bénir, ce Pontife si loin d'être redoutable ,  
 „ n'en est pas moins le centre des vœux &  
 „ des adorations de plusieurs millions d'hom-  
 „ mes: il est respectable à des Rois qui res-  
 „ pectent le peuple: assis sur un trône qui ,  
 „ depuis la race de César jusqu'à celle de Ro-  
 „ dolphe d'Habsbourg , a vu pendant dix-  
 „ sept siecles cent puissantes nations & tous  
 „ leurs héros , s'élever, briller, disparaître ,  
 „ il est l'administrateur de la plus ancienne  
 „ de toutes les Puissances de l'Europe. „

„ Les moines avoient rétabli la culture sur  
 „ les débris des villes d'Italie , ils avoient  
 „ défriché les forêts des Alpes , ils avoient  
 „ saigné les marais des Germains, ils avoient  
 „ porté des mœurs chez des nations sauvages,  
 „ ils avoient rapproché tous les peuples  
 „ de l'Europe ; le bâton pastoral d'un pai-  
 „ sible prélat pesoit moins que le sceptre  
 „ des Princes dévastateurs & conquérans.  
 „ Les richesses du clergé étoient comme un  
 „ dépôt; les Rois étoient secourus de ses  
 „ dons; dans les guerres destructives la re-  
 „ ligion avoit toujours sauvé une partie de  
 „ l'Etat. „

„ Autrefois la Hongrie, la Bohême, la  
 „ Pologne, le Danemarck, la France, la  
 „ Bourgogne, l'Italie, éprouvoient l'ascen-  
 „ dant des Empereurs d'Allemagne, arbitres  
 „ de l'Europe, tandis que les Princes & les  
 „ peuples de l'Empire étoient confondus  
 dans

„ dans le même asservissement. Désormais s'é-  
 „ leva la puissance de beaucoup de seigneurs  
 „ & de villes; l'Allemagne fut plus libre,  
 „ les voisins furent rassurés. Chaque Prince,  
 „ chaque peuple allemand eut le courage  
 „ d'être grand par lui-même. Tout ne fut  
 „ pas pressé & englouti dans la vaste en-  
 „ ceinte d'une seule capitale : chaque pro-  
 „ vince eut une ou plusieurs villes princi-  
 „ pales, qui animèrent sa cultivation, qui  
 „ servirent de centre à son industrie. Les  
 „ biens, l'honneur & la vie des citoyens ne  
 „ dépendirent pas du pouvoir arbitraire d'un  
 „ maître qu'ils ne voioient point, qui, quand  
 „ il auroit été Titus, ne pouvoit écouter que  
 „ quelques individus d'entre des millions, &  
 „ dont les satrapes durant le tems d'une courte  
 „ administration, n'auroient gouverné les pro-  
 „ vinces de l'Empire que comme des fermes  
 „ dont on tire parti. Les Allemands n'eurent  
 „ pas le malheur de recevoir des loix géné-  
 „ rales : chaque province eut les siennes,  
 „ conformes à ses besoins. Les Empereurs ne  
 „ furent plus, comme jadis dans Rome, es-  
 „ claves de leurs gardes, & les victimes de  
 „ l'avidité de légions effrénées; la domi-  
 „ nation & la vie leur furent garanties par  
 „ l'intérêt commun des princes de l'Empire :  
 „ l'intérêt de l'Europe garantit la liberté ger-  
 „ manique, car cette constitution garantit la  
 „ liberté de l'Europe. „

On sera fâché sans doute qu'un homme  
 qui raisonne avec tant de justesse, qui écrit  
 avec tant de graces, ne se soit pas défendu

de plusieurs erreurs que le plus mince écrivain eût évitées sans peine ; qu'il ait dit p. ex. que le Pape devoit sa prééminence *au lustre de la ville de Rome* ; qu'il ait débité sur la contemplation , sur la mortification & d'autres objets des idées creuses & païennes ; & que par des efforts d'esprit qui gâtent celui qu'il a naturellement , il ait mêlé des paradoxes , des pensées forcées , des obscurités sententieuses à tant de choses claires , fortes , pathétiques , & quelques fois sublimes.



Extrait d'une lettre adressée à l'auteur des  
*Affiches & Annonces* n. 6. 1784.

De Lyon , le 6 Janvier 1784.

**J**E m'empresse , Monsieur , de vous adresser quelques détails qui feront sans doute plaisir à vos lecteurs.

Les premières expériences de Mr. Joseph Montgolfier avoient été finies le 29 Décembre : mais l'arrivée de Mr. Pilatre de Rozier paroît avoir occasionné beaucoup de changemens ; car depuis cette époque , 150 ouvriers travaillent nuit & jour à la magnifique machine aërostatique , dont la forme est un cône renversé , tronqué au sommet , & hexagone , de 100 pieds de diametre. Elle devoit être montée par 60 personnes ; mais on prétend que Mr. Pilatre de Rozier réduit le nombre des voyageurs à six ; & on assure qu'il transportera au moins 50 quintaux de marchandises de différentes especes.

15. Février 1784.

253

Cette première expédition fera honneur à la ville de Lyon, en constatant la première époque d'utilité par le commerce aérien. Le magasin n'est qu'une galerie très-solide, très-légère & circulaire; de 66 pieds sur 4 de large. Il y a une espèce de corridor qui sert de communication à tous les voyageurs. Le feu ne sera alimenté que par du bois; & il paroît qu'on a prévenu tous les accidens du feu, quoique la machine soit construite en toile, en coton, en papier & en laine.

On est exactement informé que Mr. Pilatre de Rozier a fait construire par le Sr. Castelnovo 9 thermometres de comparaison, 3 barometres selon la méthode de Mr. Changeux; que Mr. de Saussure s'est rendu exprès de Geneve à Lyon, avec deux hygrometres de son invention. Les porte-voix, les bombes, les lunettes, &c. sont autant de préparatifs qui annoncent le projet de tenter des expériences dont les détails seront intéressans.

On nous assure que beaucoup de dames ne sont pas moins courageuses ici qu'à Paris, & qu'elles témoignent le plus vif desir d'être enlevées par le nouveau vaisseau.

Mr. Pilatre de Rozier aiant été nommé d'une voix unanime capitaine de ce vaisseau, que l'on a nommé le Fleffelles, a voulu remettre cet honneur à Mr. de Montgolfier, qui l'a refusé en disant que l'armateur se contentoit de devenir son matelot. Eh! bien, mon maître, lui a répondu Mr. Pilatre de Rozier, vous ferez témoin que je soutien-

drai la gloire de votre pavillon , jusqu'au dernier échantillon de votre équipage ; ce qui donne lieu de présumer aux personnes qui le connoissent , que son intention est de faire beaucoup de chemin.

L'académie doit présider aux premières expériences. Les grandes opérations commenceront le 10 de ce mois , à 9 heures du matin. Les étrangers , qui sont très-nombreux , attendent ce moment avec beaucoup d'impatience. On a fait élever une estrade de 100 pieds en quarré , afin que tout le monde jouisse complètement du spectacle.

Mr. Pilatre de Rozier vient d'écrire , dit-on , à Mr. le comte d'Urfinas , que le vaste génie de Mr. Joseph Montgolfier n'a pas été longtems à imaginer différens moïens de direction , mais que notre ignorance sur la géographie aérienne l'empêchera peut-être d'en faire l'application dans ce moment , &c. (a)

Voilà bien dans toute l'étendue du terme la montagne en travail ; voici maintenant qu'elle enfante une souris , ou si l'on veut , qu'elle fait une fausse couche.

*Extrait de la gazette des Pays-bas (22*

---

(a) *Géographie aérienne !* Est-il permis d'abuser à ce point de la bonacité du public ? La géographie des navigateurs aériens sera sans doute la terre même , qui leur présente la carte la plus sûre & la mieux détaillée. Est-il possible d'en imaginer une autre ? & peut-on alléguer notre ignorance sur cette géographie ?

15. Février 1784.

255

Janv. 1784.) De Cologne (le 27 Janv.) " Le globe aérostatique de Lyon est en pieces ; cet accident est attribuable au manque de proportion entre l'étendue de son énorme volume & l'effort de la dilatation de la fumée. Cette machine paroît s'être écroulée sur elle-même par les soins qu'on a pris de lui donner une perfection, dont manquoient les précédentes expériences (*plaisante perfection !*). Dès le premier essai fait le 11 de ce mois, cette sphaere a été déchirée ; mais aucun des voyageurs destinés à monter avec elle ne s'étoit enhardi à cet essai. On doute que les Lyonnais moins attachés à l'agréable du ballon, qu'à l'utile du commerce, s'empressassent de renouer une nouvelle souscription. , \*

Extrait des *Affiches & Annonces*, par M<sup>r</sup>. l'abbé de Fontenai (un des admirateurs des ballons) 1784. n. 9.

\* Autres détails ci-dessous art. de France.

" *Les partisans des machines aérostatiques, ceux qui avoient conçu les plus belles espérances sur l'utilité qui pouvoit en résulter, apprendront sans doute avec peine que Mr. de la Lande vient de déclarer qu'on ne sauroit se flatter de les pouvoir diriger. Il parle vraisemblablement au nom de l'académie des sciences, quand il dit :*

" Nous n'avons aucun espoir sur la possibilité de diriger ces machines, quoiqu'il nous vienne pour cela des projets de toutes parts. Le seul moïen qu'on puisse tenter est celui des rames ; mais la grande surface qu'opposent ces sortes de machines, & le peu de rameurs qu'elles sont capables de

„ porter , s'oppose évidemment au succès de  
 „ cette entreprise. (a)

*D'après cette décision , nous croions ne  
 devoir pas faire mention de quelques projets  
 qui nous ont été adressés , d'autant plus qu'ils  
 ne nous paroissent pas bien propres à remplir  
 le but qu'on se propose.*

*Le même Mr. de la Lande vient aussi de  
 déclarer que la maniere de prendre les lon-  
 gitudes en mer , qu'on assuroit avoir été dé-  
 couverte à l'Isle de France , par Mr. le che-  
 valier de Sornay , ne pouvoit produire aucun  
 des effets désirés. “ Nous connoissons , dit-  
 „ il , la pretendue méthode de M<sup>r</sup>. de Sor-  
 „ nay , & nous sommes certains qu'on n'en  
 „ peut rien espérer & rien conclure. (b) „*



De tous les avantages que promettoit le  
 ballon volant à des gens riches en espérance,  
 le plus apparent étoit de déterminer la hauteur  
 à laquelle correspond telle élévation du ba-  
 rometre , d'où l'on eut pu parvenir à con-  
 noître enfin la hauteur des montagnes. Car

(a) V. le J. du 15 Déc. 1783, p. 631.

(b) Pour le coup je ne saurois me dissimuler  
 que je suis devenu un tantinet prophete (15  
 Sept. 1783, p. 149), mais ce n'est que relati-  
 vement aux découvertes modernes ; ce qui ne  
 suffit pas , à beaucoup près , pour me ranger avec  
 les douze petits prophetes. Ceux qui n'ont pas  
 le même don , ne peuvent que répéter la  
 plainte de ce berger qui s'en prenoit à la gau-  
 cherie de son esprit : *Si meus non lava fuisset ,*  
*serpè sinistra cavâ prædixit ab ilice cornix.*

le ballon parvenu dans quelques minutes à une élévation où les mesureurs des montagnes n'arrivent que dans l'espace de plusieurs heures, n'est pas soumis aux variations de l'air, qui dans un si court espace de tems est supposé rester le même. Mais on se persuadera sans peine de la nullité de cet avantage, si on considère 1°. que le mouvement vertical & même horizontal dérange sensiblement la marche du mercure. 2°. Que la moindre inclination de la machine causé dans le barometre un mouvement très-considérable. 3°. Que le nombre des pouces & des lignes dont le mercure descend, n'étant pas une règle sûre pour évaluer les hauteurs, il ne peut prouver dans le ballon plus que dans la main des voyageurs qui s'en font vainement ferveri jusqu'ici. 4°. Que la descente proportionnelle du mercure diminuant à raison qu'on monte (un pouce d'abaiffement près de la terre répondant à une hauteur moindre que dans les régions supérieures) il faudroit pour déterminer cette proportion être assuré du point d'élévation où l'on se trouve ; ce qui amene ici comme dans les opérations antérieures au globe aërostatique, le *cercle vicieux* dont nous avons parlé ailleurs \*. 5°. Enfin, que malgré leurs défauts, les méthodes jusqu'ici employées pour mesurer les montagnes avec un barometre, sont encore plus sûres que des règles déterminées par le ballon ; parce qu'on peut combiner le premier résultat avec celui des opérations trigonométriques, ce qui ne peut avoir lieu avec le ballon.

M<sup>r</sup>. l'abbé Desfranges Gagnieres dans une

\* 15 Nov.  
1782. p. 101.

lettre insérée dans les *Affiches & Annonces* (n<sup>o</sup> 73. 1783) & le *Journal de Monsieur* (n<sup>o</sup>. 31) se flatte donc vainement de découvrir par le ballon ce que le barometre sans ce secours, & le quart-de-cercle n'ont pu déterminer. J'ajouterai avec plaisir à ce que j'ai déjà dit sur cette matiere, les observations suivantes, contenues dans sa lettre.

“ Depuis que Toricelli a prouvé la pesanteur de l'air par l'expérience du barometre, il n'y a eu en France que trois expériences fameuses pour la confirmer. La premiere vers l'an 1646, sur le Pui de Domme par M<sup>r</sup>. Perrier, beaufriere de M<sup>r</sup>. Pascal (a). La seconde sur la même montagne le 6 Août 1739, par MM. Cassini & le Monnier. La troisieme par les mêmes académiciens, le 6 Décembre 1739, sur le sommet du Canigou. La quatrième a été faite en Angleterre par des académiciens de Londres, sur la montagne appelée Snowdon, élevée sur son sol de mille deux cents quarante toises. — M<sup>r</sup>. Perrier, dans la premiere expérience, déterminâ la hauteur du Pui de Domme de 500 toises sur le jardin des Minimes; & le mercure, qui dans ce jardin étoit suspendu à la hauteur de vingt-six pouces 3<sup>es</sup>.

---

(a) Cette expérience mal à propos attribuée par quelques auteurs à Pascal, est vraiment due à Descartes qui pria Perrier, beaufriere de Pascal, de la faire, comme on le voit dans une de ses lettres. \*

69 lignes, ne se trouva sur le sommet de la  
 79 montagne qu'à 23 pouces 2 lignes : la dif-  
 89 férence fut donc de 3 pouces  $1\frac{1}{2}$  ligne.  
 99 Dans la seconde expérience, MM. Cassini  
 & le Monnier ont déterminé la hauteur  
 du Pui de Domme de cinq cents soixante  
 toises. C'est soixante toises de plus que  
 ne l'avoit estimée M<sup>r</sup>. Perrier. Le mercure  
 de leur barometre suspendu au pied de la  
 montagne à 27 pouces  $\frac{1}{2}$  ligne, est descen-  
 du au sommet à 23 pouces  $9\frac{2}{3}$ . La diffé-  
 rence a été de 3 pouces 3 lignes, au lieu  
 de 3 pouces  $1\frac{1}{2}$ , rapportée par M<sup>r</sup>. Perrier.  
 Dans la troisieme expérience le mercure  
 suspendu sur le bord de la mer à 28 pou-  
 ces  $\frac{1}{2}$  ligne, ne l'étoit sur la cime du Ca-  
 nigou qu'à 20 pouces  $2\frac{1}{2}$  lignes, à la diffé-  
 rence de 8 pouces 1 ligne. Et dans la  
 quatrieme expérience le mercure ne s'est  
 abaissé sur le sommet du Snowdon que de  
 $3\frac{4}{5}$  pouces. — Le seul récit de ces ex-  
 périences en fait entrevoir l'incertitude &  
 les contrariétés; & cependant elles sont  
 ainsi rapportées dans tous les livres de  
 physique. M<sup>r</sup>. Perrier provincial de Cler-  
 mont, s'est-il trompé en géométrie & en  
 physique, ainsi que le provincial son beau-  
 frere s'est trompé en morale. Et doit-on  
 penser, sans lui faire injure, que les aca-  
 démiciens ont mieux observé que lui, &  
 avec de meilleurs instrumens? Mais en  
 donnant la préférence à ces Messieurs, on  
 ne leve pas la difficulté qui reste entre  
 cette expérience & celle de la montagne

„ d'Angleterre : la hauteur du Pui de Dom-  
 „ me n'est pas la moitié de celle du Snow-  
 „ don , & néanmoins l'abaissement du mer-  
 „ cure a été à-peu-près le même sur les deux  
 „ montagnes. On pourroit dire que le Pui  
 „ de Domme étant dominé par des monta-  
 „ gnes voisines , le Montdor de mille quarante-  
 „ huit toises sur le niveau de la mer , & le  
 „ Cantal de neuf cents quatre-vingt-treize  
 „ toises ; les vents soufflant sur ces hauteurs ,  
 „ ont pu soutenir le poids de l'atmosphère ,  
 „ & diminuer par-là la pression de l'air sur  
 „ le mercure. Mais il faudroit supposer assez  
 „ gratuitement que les vents ont soufflé dans  
 „ la même direction & avec la même force ,  
 „ précisément les deux jours qu'on a porté  
 „ un barometre sur le Pui de Domme. J'ai-  
 „ merois mieux penser qu'ils ont soufflé sur  
 „ le Snowdon & sur le mercure lui-même  
 „ qu'ils ont soutenu en l'air , quoique les aca-  
 „ démiciens anglois ne le disent pas : il souffle  
 „ tant de vent en Angleterre , qu'on ne juge  
 „ pas sans doute nécessaire de nous en aver-  
 „ tir. Et même en accordant tout cela , je  
 „ ne fais pas si on accorderoit le Snowdon  
 „ avec le Canigou ; car il y a entre cette  
 „ montagne angloise & les nôtres presque  
 „ autant de contradiction qu'entre les deux  
 „ nations. La hauteur du Canigou n'est qu'un  
 „ septieme environ plus grande que celle du  
 „ Snowdon ; & cependant le mercure est des-  
 „ cendu deux fois plus bas sur le Canigou. ,  
 „ L'espérance qu'a conçue M<sup>r</sup>. Desfranges  
 „ de connoître par le moien du ballon la hauteur  
 „ de l'atmosphère , est encore moins fondée. Le

ballon ne s'éleva jamais assez haut pour nous rien apprendre au-delà de ce qu'on a observé sur le Pic & les Andes; & à quelque hauteur qu'il arrive, sa mobilité horizontale & verticale, l'incertitude inévitable de sa position exacte, du point fixe de latitude & de longitude où il se trouve, exclueront nécessairement tout résultat digne de foi & même toute conjecture raisonnable.

*Vers de Mr. le comte Rajewski adressés aux navigateurs aériens.*

**H**onneur à l'aërostatique,  
 Qu'on ne peut trop encourager!  
 Bravo! Messieurs de la physique,  
 Dans l'air vous allez donc nager!  
 Votre génie est d'un calibre  
 Assez subtil, assez léger,  
 Pour vous y mettre en équilibre,  
 On le fait; l'air vous est donc libre!  
 Ne tardez plus d'y voïager.  
 Bardez-vous d'autant de vessies  
 Que Momus porte de grelots,  
 Puis de l'éther fendant les flots,  
 Sur ses vagues assujetties  
 Dominez en dépit des sots.  
 Laissez-les ramper sur la terre;  
 Pour vous, hardis Bellérophons,  
 Pleins de vent comme vos ballons,  
 Tentez de nouveau la chimere;  
 Du plus changeant des élémens  
 Soïez les dignes Argonautes;  
 Mieux traités que les précédens,  
 Rencontrez par tout de bons hôtes;  
 Et puissent les cieus complaisans  
 Païer des actions si hautes  
 D'une toïson de diamans!  
 C'est à l'audace du génie  
 D'égalier le pouvoir des dieux.  
 Comme autrefois dans l'Eolie,  
 Des peaux continrent la furie  
 Des vents les plus féditieux;  
 La fumée ici recueillie

Vient d'entrer, pour le bien des yeux,  
 Dans le ventre d'une vessie.  
 L'effet de ces exploits divers,  
 Fut bien magnifique sans doute,  
 Puisqu'ils applanirent la route  
 L'un, des flots, & l'autre, des airs.

En vain diroit-on que l'enfance,  
 Avec ces boules de fayon,  
 Que gonfle le gaz du poumon,  
 Créa vraiment votre science ;  
 A ce parallele imposteur  
 Votre réponse est bien facile :  
 Ce n'est qu'autant qu'on est utile,  
 Qu'on obtient le nom d'inventeur.  
 Il vous est dû, la chose est sûre ;  
 Votre sublime invention  
 Devant agrandir la nature  
 Et doubler la création.

Je fais qu'un ancien d'un sens rare,  
 Disoit aux navigateurs d'eau :  
 A trois doigts est la mort ayare ;  
 Le sapin d'un méchant bateau  
 Est tout ce qui vous en sépare :  
 Que ne vous diroit-il donc pas,  
 Navigateurs d'air intrépides,  
 Que l'épaisseur d'un taffetas  
 Défend de ses traits homicides ?  
 Vos cœurs, vraiment de triple airain,  
 Sur son paillier bravant l'orage,  
 Vont chercher un trépas certain,  
 Qu'on ne peut fuir même à la nage.

L'intérêt, ce grand enchanteur,  
 Dont la flateuse voix nous berce,  
 Vous a-t-il promis le commerce  
 Des Thiéry \*, des Jacques Cœur \*\* ;  
 Partez : la Baltique charmée,  
 Vous offre un négoce innocent ;  
 Les Lapons vous vendront du vent \*\*\*,  
 Vous leur vendrez de la fumée.

\* *Thiéry de Venise.*

\*\* *Le plus riche négociant de l'univers, sous Charles VIII.*

\*\*\* *Les Lapons se donnent pour de grands sorciers ; ils sont en possession de vendre le vent aux navigateurs.*



Si on veut favoir à quel point les ballons ont exalté les têtes, sur-tout les têtes philosophiques déjà préalablement remplies de gaz, on n'a qu'à lire avec quelque attention les vers suivans faits par un M<sup>r</sup>. Richard & mis à la suite d'une brochure très-bruiante \*, en se rappelant sur-tout le petit artifice, usé depuis longtems, de n'adresser qu'aux dieux de la fable ce qu'on se propose de dire au véritable.

\* *Voilà  
ges aëriens  
de Mrs. Pi-  
latre de Ro-  
zier, Giroud,  
de Villesté  
&c.*

Enfin la résistance est vaine,  
Dieu des airs, le courage humain,  
A travers ton vaste domaine,  
Vient de se fraier un chemin. . . . .  
Dieux endormis ! sur les François  
Quoi ! vous ne lancez pas la foudre ? . . .  
Quoi ! ces mortels audacieux  
Semblent escaler les cieus,  
Et ne sont pas réduits en poudre ? . . .  
Baissez donc le front devant eux ;  
De la fable qui vous fit naître,  
Tout votre éclat est emprunté ;  
Cédez à la réalité,  
Charles & Robert doivent être  
Les dieux que vous avez été.

J'avoue qu'apprenant la catastrophe de l'immortel globe de Lyon, après la lecture de ces vers extravagans (pardonnez, lecteurs, la douceur ou la foiblesse du terme), je ne puis m'empêcher de dire : *Tanquam vas figuli confringes eos.* Psal. 2.



Lettre à l'auteur du Journal.

*J'Ai vu, Monsieur, la réponse que vous avez  
faite à D. Chaudon & à sa société de lexi-  
cographes ;*

Edit. de  
1774.

cographe; comme ces Messieurs se piquent d'équité, je ne doute pas qu'ils n'acquiescent à vos raisons. Ils vous sauront peut-être même gré de n'avoir pas cité contre eux le témoignage d'un de leurs compatriotes, homme d'esprit, bon & éloquent critique. J'entends l'auteur des Trois Siècles de la littérature françoise. A l'article DALIBRAY il assure que l'ouvrage de D. Ch. est plein d'erreurs, de fautes & de confusion. A celui de GIBERT (Balthasar), il est dit que les auteurs ont copié aveuglément les journaux. Et à l'article LADVOCAT on lit ce qui suit : « Son Dictionnaire historique portatif, conservera toujours sa supériorité sur tous les ouvrages de ce genre qui l'ont précédé, & sur ceux même qu'on a publiés depuis. Il est moins complet que le nouveau Dictionnaire en six volumes; mais on y trouve aussi moins d'inexactitudes, moins d'erreurs, moins de fausses citations, moins de faux jugemens, moins de fautes de style & de typographie. — Les auteurs de ce dernier Dictionnaire ont eu d'autant plus de tort de s'élever contre celui de Mr. l'abbé Ladvocat, qu'ils sont tombés avec plus d'excès dans les fautes qu'ils lui ont reprochées, & qu'ils en ont commis une infinité d'autres beaucoup plus reprehensibles. Ajoutons qu'ils ont souvent copié l'auteur qu'ils se sont efforcés de dénigrer, & quand ils ne l'ont pas copié, ce n'a été que pour s'égarer, ou montrer une partialité puisée dans le Dictionnaire historique, littéraire & critique qu'ils ont également décrié (a). Etre tout à la fois plagiaires & détracteurs des écrivains qu'on met à contribu-

---

(a) Qu'il me soit permis de m'associer aux gens que ces Messieurs ont copiés & décriés. Un seul cahier de la nouvelle édition m'ayant passé sous les yeux chez le libraire qui en reliait un exemplaire, j'y ai vu l'article CHARLES - ALEXANDRE DE LORRAINE docilement transcrit, même avec la faute Marie-Éléonore pour Marie-Anne, dont j'aurai soin d'avertir dans l'errata, comme ils feront sans doute plus tard à mon exemple. — Dans l'énumération

tion, c'est manquer à la reconnaissance & à l'honnêteté; mais c'est suivre une méthode assez ordinaire à plusieurs gens de lettres. »

Quelque jugement que D. Ch. porte de cet auteur, il ne pourra pas objecter que c'est un Allemand. C'est un bon compatriote de sa Révérence qui certainement n'a pas suivi dans ce jugement l'impulsion de l'esprit national.

J'observerai cependant que dans votre réponse, il y a une assertion historique qui n'est pas exacte. Vous dites quelque part que sous Alexandre Sévère il n'y eut pas de persécution locale \*. Je trouve sous cet Empereur le martyr de St. Callixte, & si on en croit les légendaires, il périt encore d'autres Chrétiens durant ce règne (a). Il est vrai que vous n'avez pas besoin d'entrer dans cette discussion pour détruire l'échappatoire de ces Messieurs; il suffit que St. Alexandre ait souffert la prison sous Septime Sévère & non pas sous Alexandre Sévère, deux Empereurs que ces lexicographes ont confondus. Mais vous aimez trop la vérité, pour ne pas chercher à la placer même dans des assertions accessoires & étrangères au but direct de vos réponses.

Du reste je comprends très-bien que dans une nomenclature aussi composée, où à raison non-

mération des qualités de ce Prince, les Chaudonistes, en copiant le reste, ont retranché, un amour sincère de la religion. Affectation bien digne vraiment d'une société dont le chef se trouve être un Religieux.

(a) Plusieurs martyrologes ne donnent à St. Callixte que le titre de confesseur. Mais dans l'opinion même commune qui le regarde comme martyr, je ne vois rien de contraire à mon assertion. « Il paroît, par ses actes, disent les auteurs anglois des *Vies des Peres, martyrs* » &c. qu'il fut mis à mort dans une émeute populaire; il y en a eu plusieurs sous Alexandre, & ce fut dans une que les gardes prétoriennes massacrèrent Ulpien leur propre préfet. — Ceux, disent les rédacteurs du Moreri de Paris 1712, qui prétendent qu'il avoit été enfermé dans une prison, ne songent pas que cela est contraire à la grande » liberré

T. 5. p. 5.  
— J. du I  
Oct. 1783.  
p. 192.

T. 9. p.  
702. trad.  
de Mr. God-  
descar.

seulement des personnes qui dans tous les genres de célébrité ont existé depuis le commencement du monde, mais de leurs ouvrages, de la nature des matières infiniment variées, traitées dans leurs livres, vous devez en quelque sorte embrasser un espace immense, il est impossible que vous évitiez tous les écueils. Au lieu de vous reprocher les fautes qui pourroient vous échapper, je vous plains bien sincèrement de vous être engagé dans cette sèche & pénible besogne, & vous regarde, non sans commiseration, comme condamné au genre de supplice qu'un critique du siècle dernier disoit être le plus terrible de tous (a). Je suis &c.  
Cologne, le 20 Janvier 1784. L'abbé Jacob.

» liberté que les Chrétiens avoient sous Alexan-  
» dre Sévère ; & en effet, la manière dont on  
» s'en défit, convient mieux à quelque tu-  
» multe extraordinaire qu'à un jugement ré-  
» gulier. Ses actes portent qu'il fut précipité  
» dans un puits ». Le résultat de ces observa-  
» tions est qu'il ne faut pas confondre les émeu-  
» tes populaires avec les persécutions locales,  
» ni l'emprisonnement qui est un acte de justice  
» légale avec un assassinat fruit d'un tumulte su-  
» bit qui trompe la vigilance de l'autorité. St.  
» Alexandre fut emprisonné par l'ordre des ma-  
» gistrats, ordre que sous un Prince fortement  
» déclaré pour les Chrétiens ils n'eussent pas  
» osé donner, & dont l'effet n'eût pas subsisté.

Quant à quelques autres actes de martyrs, & ceux de St. Martin en particulier, on fait qu'ils sont sans autoité.

(a) Je m'imagine que l'auteur fait allusion à ces vers de Scaliger :

*Si quem severa manet sententia judicis, olim*

*Damnatum arumnis supplicisq; caput :*

*Hunc neque fabrili lassent ergastula morsa,*

*Nec rigidas verent fossa metalla manus.*

*Lexica contexit : nam, cetera quid moror ? omnes*

*Poenarum facies hic labor unus habet.*

Ce qu'on a rendu ainsi en François :

Si quelqu'un a commis quelque crime odieux,  
S'il a trahi son pere ou blasphemé les dieux,  
Qu'il fasse un lexicon, s'il est supplice au monde  
Qui le punisse mieux, je veux que l'on me tonde.



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE ( *le 27 Décembre.* )  
 Les affaires de la Porte en sont venues enfin à une crise décisive, de sorte qu'il lui faudra opter entre une soumission sans réserve aux volontés des deux cours impériales ou la guerre. Dans cette conjoncture il y a eu une communication très-active entre M<sup>r</sup>. le comte de St. Priest & M<sup>r</sup>. le marquis de Noailles, ambassadeurs de S. M. Très-Chrétienne près la Porte & près l'Empereur. La France met la plus grande ardeur à prévenir une rupture, sur-tout à accorder le divan avec la cour de Vienne. Dans cette vue elle l'a déterminé à faire beaucoup de cessions à cette dernière : mais celle-ci ne conclura point, à moins que la Russie n'y consente. Les intérêts des deux cours impériales semblent être inséparables : & ce seroit peut-être un trait d'habileté inouï que d'engager la Porte à des sacrifices, qui contentassent les deux cours, sur-tout sans donner ombrage à d'autres Puissances, jalouses de leur accroissement.

Depuis l'époque du 20 Novembre dernier, lorsque M<sup>r</sup>. de Bulgakow, envoyé de l'Impératrice de Russie, a remis au reis-effendi la déclaration concernant la Crimée, les ministres

tres d'état ont tenu plusieurs assemblées consécutives. Cette déclaration ou mémoire (dont nous avons déjà parlé dans le dern. Journ.) commence par exposer sous le jour le plus favorable la conduite, que la cour de Pétersbourg a tenue à l'égard du Grand-Seigneur depuis la dernière guerre, & par faire contraster ce procédé parfaitement amical (suivant le ministre russe) avec ceux de la cour ottomane. M<sup>r</sup>. de Bulgakow lui reproche particulièrement sa négligence à remplir le traité de Kainardgi : & de ces plaintes, présentées à-peu-près de la même manière qu'elles l'ont été dans le manifeste concernant l'occupation de la Crimée, il passe aux raisons, qui ont porté sa Souveraine à prendre possession des provinces tartares; & il se réfère encore à cet égard au manifeste, dont nous venons de parler. Il termine son mémoire, en exigeant formellement du ministère ottoman, " qu'il  
 „ reconnoisse l'état présent de la Crimée, du  
 „ Cuban, & de l'île de Taman, comme  
 „ aussi la suppression du troisième article du  
 „ traité de Kainardgi, qui regarde l'indépen-  
 „ dance des Tartares, & celle des trois ar-  
 „ ticles de la convention de 1779 sur le même  
 „ sujet „, s'en tenant au reste aux stipulations tant de ce traité que de la convention. Enfin M<sup>r</sup>. l'envoïé ajoute à son mémoire le projet d'un acte à donner par la Porte, où la reconnaissance exigée est exprimée en plein, ainsi que de l'abrogation des quatre articles mentionnés, & de la part de la Russie la renonciation à toutes les prétentions, que

les Chans des Tartares ont pu former sur les pais, qui sont actuellement sous la domination du Grand-Seigneur, stipulant que la riviere du Cuban feroit dorénavant la séparation & la borne des deux empires.

Le reis-effendi, qui tint seul cette conférence à sa maison avec M<sup>r</sup>. de Bulgakow, prit le tout *ad referendum* & se contenta de dire “ que la Porte ne pouvoit prendre de „ résolution sur ces demandes de la Russie „ sans le concert de la France & de l’An- „ gleterre, qui avoient offert leur média- „ tion : „ à quoi M<sup>r</sup>. de Bulgakow répliqua, „ que sa cour ne connoissoit point de mé- „ diateurs dans cette affaire; qu’à la vérité „ les deux Puissances mentionnées avoient „ offert leur médiation à sa Souveraine; mais „ qu’elle ne l’avoit point acceptée & ne con- „ sidéroit à cet égard les deux cours que „ comme les conseillers de la Porte. „

Le divan, privé ainsi de l’appui qu’il auroit pu se promettre de la part de deux médiateurs, intéressés eux-mêmes à la conservation de l’empire ottoman, se trouve dans l’embarras le plus extrême: il sent la nécessité d’abandonner pour jamais l’idée de rendre à la crimée son indépendance, beaucoup plus celle de la ramener à son ancienne connexion avec la Porte: mais il repugne à faire cet abandon par un acte formel, particulièrement par un acte, tel que la cour de Pétersbourg lui propose: & c’est-là néanmoins précisément le point capital, sur lequel celle-ci insiste, l’Impératrice voulant être reconnue ou-

vement & expreffément Souveraine des provinces tartares. Si donc la Porte ne confent pleinement à ce que demande la Ruffie , la guerre eft inévitable. La décifion même de cet événement ne paroît pas éloignée ; & Mr. de Bulgakow ne laiffera pas écouler l'hiver , fans que fa cour fache à quoi s'en tenir pour le printems prochain. Il fe plaint hautement des longueurs du miniftre ottoman ; & il doit demander , dit-on , dans peu de jours une réponfe catégorique ou , en cas de refus , des paffports pour fon départ. Ce miniftre preffe l'affaire avec d'autant plus de confiance , que fa cour eft sûre de l'appui de celle de Vienne. Le baron de Herbert , internonce de l'Empereur , a ordre d'agir de concert avec M<sup>r</sup>. de Bulgakow ; & il doit auffi remettre dans peu à la Porte un mémoire très-détaillé , qu'il terminera par demander inceffamment une reponfe catégorique & fatisfaiſante.

Si , dans cette pofition , il reſte encore quelque eſpoir de conſerver la paix , c'eſt à l'Angleterre qu'on en eſt redevable & fur-tout à la France. Ces deux Puiffances , craignant de voir rallumer le feu de la guerre & ſentant le danger qui ſe communique au reſte de l'Europe , font les plus grands efforts pour déterminer la Porte à ſe ſoumettre à la néceſſité , particulièrement dans l'impoſſibilité où elle eſt de reprendre la Crimée par la force des armes , après que les Ruffes ont eu tout le tems néceſſaire pour s'y mettre en défenſe. Cependant le succès de leurs inſtances eſt

15. *Février* 1784.

271

très douteux : & les préparatifs de guerre se continuent ici avec une ardeur, qui n'indique nullement le principe de sacrifier tout à l'amour de la paix.

La peste a entièrement cessé ses ravages dans cette capitale, où l'on n'en voit pas moins le tableau le plus triste de la détresse & de la dépopulation. Les ravages de l'incendie de 1782, n'ont point encore été réparés; les bruits de guerre & les circonstances qui annoncent ce nouveau fléau y ont fait tomber entièrement le commerce. L'argent y est si rare que l'intérêt est monté à 15 pour cent: des 30,000 maisons qui ont été depuis deux ans la proie des flammes on n'en a point encore rebâti 2000. La disposition des esprits ne peut qu'y annoncer un surcroît de maux. L'administration actuelle ne peut être regardée comme durable; & nous nous attendons également à une révolution dans le gouvernement de nos deux principautés.

Le Sr. Antoine Mathieu Willeshofen, qui s'étoit établi ici depuis les nouvelles liaisons de commerce formées entre les Etats impériaux & la Turquie, s'est clandestinement retiré d'ici, la nuit du 21 au 22 de ce mois, laissant une masse de dettes très-considérable, mais qui ne le regarde, dit-on, qu'en son individu, & ne causera de la perte qu'à ses créanciers particuliers. En effet après sa fuite, le Sr. Pierre Fabri, directeur de la société de cette maison, assura que les livres & registres de commerce étoient en bon ordre, &

que les affaires de la maison se trouvoient en règle. Pour vérifier cette assertion, le baron de Herbert, intendant de l'Empereur, fit examiner les livres & registres par deux négocians à ce commis, les Srs. de Hupsch & Vafallo, qui ont déclaré par écrit, *que les affaires de la maison de Willeshofen & compagnie étoient en bon état; qu'elle pourroit faire face à tous ses engagemens; & qu'elle n'auroit besoin que d'un court délai pour se mettre au courant.*

Nous nous attendons à voir arriver de la part du Grand-Mogol une ambassade solennelle, qui est déjà en route pour cette capitale; ce Souverain fera, dit-on, en cas de guerre cause commune avec nous, & doit nous offrir à cet effet l'usage de tous ses trésors: on ajoute qu'il vient d'envoyer d'autres ambassadeurs au grand Kan des Tartares & à l'Empereur de la Chine, pour les engager à attaquer les Russes, dans le tems que les troupes du Mogol observeroient toutes les tentatives des Persans.

Le bacha de Choczim a ordonné à tous les Janissaires qui sont sous son commandement, de revenir avant un mois dans la forteresse: on a publié un nouveau règlement dont voici les principales dispositions. 1<sup>o</sup>. Tous les Janissaires qui seront destinés pour la garnison d'une forteresse frontiere, ne pourront à l'avenir s'en écarter ni avec la permission de leur chef, ni même avec celle du bacha sous peine de cassation. 2<sup>o</sup>. Ils ne pourront plus vendre leurs gages par anticipation, comme ils ont fait jusqu'ici.

15. Février 1784.

273

3°. Ils feront soumis à une revue, chaque mois; elle se fera en présence du commandant, des autres officiers & du cadi ou juge de la ville qui sera obligé de signer l'état des combattans qui se présenteront en personne. 4°. Pour éviter que l'aga des Janissaires s'approprie les gages des soldats, le paiement des Janissaires se fera dans la maison de ville en présence de plusieurs témoins.

Il paroît que l'un des principaux objets des inquiétudes du ministère est le mauvais état des finances de cet empire. Le gouvernement dépense toujours par anticipation le revenu de l'Etat. Celui de 1784 est déjà épuisé & les dépenses actuelles se font sur celui de 1785. Il est, dit-on, plus d'un Etat chrétien qui se trouve dans le même cas.

*Extrait d'une lettre de Smyrne du*  
1 Décembre 1783.

« Le 16 du mois passé, survint ici un accident qui pouvoit avoir des suites sérieuses. Les Santiottes, qui se trouvoient à terre, ont inhumainement massacré un Esclavon. Non contents de cet attentat, ils coururent au soir le long du rivage & provoquèrent les Esclavons, qui servent ordinairement comme matelots sur les navires vénitiens. On tira de deux de ces vaisseaux, avec des mousquetons; plusieurs personnes innocentes furent blessées à terre. Heureusement que les capitaines, accourus précipitamment à bord de leurs navires, arrêterent leurs équipages. Le lendemain, on vit les Santiottes armés dans les rues. Tous les consuls étrangers se plainquirent au consul vénitien; mais celui-ci déclara qu'il ne protégeoit en aucune manière ces gens, qui sont des vagabonds errans & sans aveu. Les consuls étrangers s'adresserent

ensuite au cadî , afin qu'il ordonnât au muselim , de faire enlever ces gens & de les envoyer sur les galeres ; avec injonction que tous les Santiottes eussent à quitter le pais , dans l'espace de huit jours , sous peine d'être punis de la corde , ou envoyés aux galeres. Depuis ce tems , quatre des instigateurs de ce tumulte ont été arrêtés & envoyés à Constantinople , pour y être enchaînés sur les galeres. Cet exemple a produit un si bon effet , que la ville est actuellement délivrée de cette engeance. »

## R U S S I E.

PETERSBOURG ( *le 4 Janvier.* ) La cour reçoit fréquemment des couriers de Constantinople ; mais l'on garde le silence sur leur contenu , comme en général sur l'état de nos affaires avec la Porte. L'ancien Chan des Tartares , Sahib-Guerai , qu'on avoit dit devoir venir en Russie , se tient toujours à Taman : mais l'on attend ici un ministre du prince Héraclius. Comme la Géorgie n'est pas un pais fort distingué par son opulence , & que les moïens du prince sont proportionnés à la misere de ses sujets , notre cour défraiera la dépense de M<sup>r</sup>. l'envoïé de Mingrèlie.

L'Impératrice a donné , il y a quelque tems , au vice-chancelier comte d'Ostermann une nouvelle marque des sentimens , dont elle l'honore , en lui faisant une gratification de 25 mille roubles , pour liquider la dépense extraordinaire , qu'il a faite pendant qu'il a été revêtu de sa part d'un caractère public à la cour de Stockholm.

15. Février 1784.

275

Nous avons reçu la triste nouvelle que le feu aiant pris à l'hôpital de terre & de mer, ce bâtiment a été entierement réduit en cendres, & l'on apprend que beaucoup de personnes, sur-tout des malades ont péri dans les flammes.

CHERSON (le 20 Décembre.) La peste n'a pas encore cessé ses ravages, quoique sa malignité diminue. L'on fait monter à 16 mille le nombre des morts ici & à Gloubakow, port situé à l'embouchure du Dnieper. Dans ce dernier endroit tout a péri, à l'exception de sept à huit personnes. Cependant, comme la rigueur de la saison mettra probablement fin aux ravages de la contagion, la communication entre cette ville & le district d'alentour, qui avoit été fermée jusqu'à présent, a de nouveau été ouverte. (a)

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 18 Janvier.) Le Roi a conféré au comte Potocki, grand-notaire de Lithuanie, la charge du maréchal de cour & celle de grand-notaire de Lithuanie au général-major Morawski. — Le comte de Brühl a remis entre les mains de S. M. la démission de la starostie de Varsovie, mais il conserve

---

(a) Entre les avantages des richesses agronomiques (dern. Journ. p. 210) n'oublions pas de mettre la salubrité, tandis que le commerce rassemble avec les matieres de négoce toutes les épidémies de la terre.

la place de directeur-général de l'artillerie. — Le comte de Stackelberg, ambassadeur de l'Impératrice de Russie, a reçu ordre de sa cour de faire les fonctions de médiateur dans le différent de celle de Berlin avec la ville de Dantzic, & le siège des négociations sera transféré ici. On ignore si le grand-chancelier Okencki y assistera de la part de la couronne de Pologne, ou si le comte d'Unruhe reviendra de Dantzic, pour s'y trouver de nouveau en qualité de commissaire du Roi. Le Roi de Prusse consent *ad interim* à la levée du blocus.

Les troupes russes entrées en quartier d'hiver en ce royaume, s'étendent de Koniekwopole sur le Bug, jusqu'à Kitaigorod près du Niefter; elles sont toutes prêtes à marcher au premier signal & réparties de façon, qu'en deux fois 24 heures elles pourront se trouver sur le territoire ottoman. — L'on continue avec la plus grande diligence dans tous les ports, que la Russie possède sur la Mer-noire, à construire & à équiper des vaisseaux de guerre ou bâtimens armés: mais l'on n'apprend point jusqu'ici, qu'il ait été donné des ordres pour un armement à Cronstadt. S'il s'y fait encore des travaux pour la marine, ils ne sont pas fort importans; & il seroit même difficile d'y équiper une escadre, depuis qu'au printems & l'été dernier les meilleurs matelots de ce département ont été envoyés à Cherson & dans les autres ports sur la Mer-noire. Cette disette de marins fut déjà cause, que l'escadre, sortie au mois d'Août de Cronstadt

15. Février 1784.

277

staté pour une croisiere dans la Baltique, manquoit d'un tiers de ses équipages.

## E S P A G N E.

MADRID (le 8 Janvier.) Le Roi, sensible au zele & à la fidélité, que ses sujets ont montrés durant la dernière guerre, s'est empressé de supprimer, immédiatement après la conclusion du traité définitif, la contribution extraordinaire, qui leur avoit été imposée. Dans le décret, en date du 16 Décembre, que S. M. a adressé à ce sujet au comte de Gausa, secrétaire-d'état, elle dit, *que Dieu lui a accordé une paix plus avantageuse, que la monarchie d'Espagne n'en avoit conclue depuis deux siècles.* — Le Roi a nommé inquisiteur général D. Pierre Rubio, évêque de Majorque. — Il vient d'être publié un décret en vertu duquel les ex-Jésuites pourront participer à la succession de leurs parens, toucher leurs légitimes & hériter même des biens qui leur seroient dévolus après l'extinction. On conclut delà que ces Peres vont être rappelés dans le royaume pour y venir jouir de leur patrimoine.

Les deux vaisseaux chargés de présens pour le Grand-Seigneur ne partiront qu'au printemps prochain, on compte parmi ces présens plus de 12,000 fusils & 100 canons de la plus grande beauté. — Il est arrivé ici deux seigneurs marocains, dont l'un est oncle de l'Empereur maure. Ils ont été présentés ces jours-ci au Roi, qui leur a accordé 40

piastres par jour pour leur entretien pendant qu'ils se trouveront ici : mais ils n'y feront pas long séjour , étant venus uniquement par curiosité , & devant retourner incessamment à Carthagene : ils y étoient arrivés à bord d'une frégate du Roi , dans le dessein , à ce qu'ils disent , de se rendre avec cette frégate à Constantinople ; mais à Carthagene la fantaisie leur prit d'aller voir en passant la cour espagnole.

Le comte d'Aranda est arrivé ici le 28 Décembre , & a d'abord rendu ses devoirs au Roi & à la famille royale , qui l'ont accueilli avec une bienveillance particulière. La comtesse d'Aranda , son épouse , étoit morte le 24 de ce mois. — L 29 , le comte d'Alfalto , capitaine-général de Catalogne , est arrivé de Naples avec ses compagnons de voyage , sans qu'il ait rien transpiré encore , depuis le retour de ces deux seigneurs.

On parle toujours d'une nouvelle expédition contre Alger ; on fait du moins que D. Antonio Barcelo prépare une escadre qu'on croit devoir avoir cette destination. Selon des lettres de Carthagene , on y a reçu des avis de cette régence barbaresque , qui portent que le peuple desire la paix avec l'Espagne , & que le Dey persiste à refuser de s'y prêter. Cette division dans les opinions du prince & des sujets , nuit nécessairement aux préparatifs de défense , & prépare peut-être à une émeute , si D. Antonio Barcelo va faire encore une visite à cette ville.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 1 Janvier.) Comme en France & ailleurs, on s'empresse de tout blâmer, sans même connoître la vérité des faits : on a censuré à outrance la conduite de notre auguste Souveraine, sur la côte d'Angola. On a dit qu'elle s'étoit emparée des comptoirs des autres nations européennes en vertu d'une ancienne bulle du Pape. Cependant la vérité toute simple est que la Reine fait détruire le long de cette côte, les comptoirs portugais, où se faisoit le commerce des Negres, aiant déclaré libres tous les Noirs, qui seroient ou se seroient Chrétiens. S. M. a été autorisée à opérer cette révolution, funeste aux agriculteurs blancs des Antilles. On fait que tous les Rois de Congo & d'Angola sont feudataires du Portugal, maître de toute la côte, depuis la riviere de Dande jusques à celle de Coanza. (a)

---

(a) Ce que c'est que la morale du 18<sup>e</sup>. siecle ! Déclamations perpétuelles contre la traite des Negres ; satyres contre les Souverains qui entreprennent de l'abolir : voilà le parfait accord des lumieres philosophiques ! mais on croïoit voir là une bulle de Pape à contrôler, & que ne fait-on pas pour atteindre une si délicieuse occasion de dire des injures au chef de la Religion ? . . . . Ces bulles des Papes, données à l'occasion des nouvelles découvertes portugaises & espagnoles, n'étoient pas des donations proprement dites ; c'étoit une espece de partage fait par le Pere commun

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 16 Janvier.) Le Roi vient d'élever au rang de général-major le prince Guillaume de Würtemberg-Stuttgart, chef du régiment de Lalande. Sa Majesté a nommé aides de camps généraux pour la marine, Mrs. les capitaines Niels, Sehestedt, Gildensfeldt & Frédéric Christian Risbich. S. A. R. le Prince héréditaire vient de nommer grand chambellan M<sup>r</sup>. Hoegh Guldberg, conseiller intime & secrétaire d'état.

Le jeune Munter, fils du célèbre docteur de ce nom ; doit se rendre, par ordre du Roi, au printems prochain, à Raguse, pour y confronter différens codes & manuscrits conservés dans les bibliothèques de quelques monastères ; il aura 1000 écus d'appointemens.

On écrit de l'isle Christian près de Bornholm, que l'on y a ressenti trois secousses de tremblement de terre, dans la nuit du 17 au 18 Décembre. La première, vers 9 heures du soir, fut la plus foible ; les portes de la forteresse furent cependant ébranlées : la plus forte se fit ressentir à 11 heures & demie, la 3<sup>e</sup>. à minuit. Le vent étoit Nord-Est & orageux.

## S U E D E.

STOCKHOLM (le 2 Janvier.) Les nouvelles, que la cour a reçues depuis l'arrivée du

---

commun entre des enfans dont il vouloit prévenir les querelles, & qui étoient assez dociles pour s'en tenir à son arbitrage.

15. Février 1784. 281

Roi en Italie, sont très-favorables; & S. M. paroît avoir ressenti un bon effet de l'usage des bains à Pise, où la Reine a envoieé au commencement de Décembre le baron de Sparre, capitaine aux gardes, comme exprès au Monarque, son époux.

Il se confirme de plus en plus qu'une étroite & solide amitié subsiste entre notre cour & celle de Russie. On prétend que M<sup>r</sup>. le baron de Nolken, à peine arrivé à Pétersbourg au mois d'Octobre dernier, fut mandé aussitôt par Sa Majesté Impériale, qui lui auroit dit ces paroles: " Monsieur, je vous reçois non „ comme Impératrice, mais comme la sœur „ & la meilleure amie du Roi votre maître. „

## I T A L I E.

ROME (le 10 Janvier.) S. A. R. Marie-Amélie, est revenue le 5 en cette capitale. Nous attendons l'Empereur sous peu de jours: on dit que Sa Majesté continuera incessamment sa route pour la Toscane. — M<sup>r</sup>. le chevalier D. Nicolas Azzara, ministre de S. M. Catholique près du St. Siège, a eu le 3 une audience particulière de S. S.

C'est à l'évêque actuel de Babylone, Jean-Baptiste Mirondet de Bourg, que le Pape doit les nouvelles intéressantes dont il a fait part au sacré college dans le consistoire du 15 du mois dernier. Les détails particuliers qu'on peut ajouter à ce qui en a déjà été dit, sont les suivans: ce prélat se trouvant à Alep, lorsque le siège patriarchal d'Antioche a vaqué,

qué, déterminâ l'évêque Michel Giarve à se rendre au lieu de l'élection, & lui facilita les moïens de faire le voïage jusqu'à Merdda. Michel Giarve aïant été élu, signala, comme on l'a dit, son zele par la conversion de quatre évêques & par celle de quelques milliers de Syriens. Sa Sainteté voulant témoigner toute sa satisfaction à l'évêque de Babylone & au nouveau patriarche, a d'abord accordé le *pallium* à ce dernier, & ensuite au premier, de son propre mouvement; il en fera revêtu par un archevêque françois.

Albiri, économe de la fabrique de St. Pierre, voulant consacrer la mémoire du jour auquel l'Empereur se rendit dans la sacristie de cette Basilique, vient d'ordonner qu'on élevât une pierre au dessus de la Porte de cette sacristie qui conduit au chœur de l'église, avec cette inscription :

*Josepho II. Augusto,  
quod die nascenti Domino sacra  
anno MDCCLXXXI.*

*Pio VI. Pont. max.  
vesperas & sacra  
solemniore ritu peragente,  
religiosè adstiterit,  
novi sacrarii ædificium  
inviserit,  
m. p. (a)*

Le

---

(a) La différence entre cette épigraphe & celle que les gazettes nous ont transmise, n'a rien d'étonnant pour ceux qui savent combien les choses changent sur une longue route.

15. Février 1784.

283

Le Roi de Suede, n'oubliant rien de ce qu'il y a de remarquable dans cette capitale, y continue son séjour. S. M. assista le jour de l'an en habit de cérémonie avec toute sa suite à la grand-Messe, qui fut célébrée par le cardinal Conti dans la chapelle Sixtine. S. S., le sacré college & l'Ordre de la prélature assistèrent également à cet Office, à l'issue duquel S. S. & le Roi de Suede se rendirent au Musée clémentin où ils s'entretinrent longtemps. Vers le soir S. M. S. fut rendre visite au cardinal de Bernis qui eut l'honneur de lui donner à souper à une table de 40 couverts. — Lorsque le cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, eut l'honneur de faire à ce Monarque ses remerciemens des graces signalées dont jouissent les Catholiques-romains (a) établis dans les Etats de S. M.,

---

route. Ce qu'il y a de certain, c'est que le bon sens ainsi que la bonne latinité sont pour l'inscription telle qu'elle se voit ici. Ce qu'on lit dans quelques feuilles, *Dominici natalis diei . . . præfens eadem celebraverit* &c, sont des hérésies grammaticales & même théologiques. Différence également remarquable, 15 Sept. 1783. p. 116.

(a) Je suis réellement scandalisé de voir cette expression néologique dans la bouche d'un cardinal (si toutes fois elle y a été). A quoi bon ce pléonafime de *Catholiques-romains*? Y auroit-il sujet de s'y méprendre, si on n'ajoutoit pas l'inutile épithete de *romains*? St. Augustin observoit que de son tems le nom de *Catholique* étoit si exclusif & si bien entendu qu'aucune secte ne se l'arrogeoit; sa signification n'a pas changé depuis, il est reçu &

II Part.

T emploié

ce Monarque répondit : *Si le Ciel continue de me laisser la vie & la santé, j'en ferai encore davantage en leur faveur.*

NAPLES (le 6 Janvier.) Le 30 Décembre, l'Empereur est arrivé de Rome à Caserte. Nos augustes Souverains accompagnés de S. A. R. l'Infante de Parme ont été à sa rencontre. Aujourd'hui S. M. I. accompagnée de nos augustes Souverains s'est rendu à notre manufacture de porcelaine, & y a donné des marques de la plus grande satisfaction. Le Roi a fait agréer à l'Empereur, entre plusieurs autres présens magnifiques, un superbe service, sur lequel sont peintes en miniature toutes les antiquités

---

employé par toutes les communions du monde dans le sens qu'il a, qu'il doit avoir, & qu'il a toujours eu. Et quelle est la secte, qui sans ajouter le ridicule à ses erreurs, prétendrait être *universelle*?... Cette très-blâmable innovation, accréditée dans ces tems de confusion & de troubles, ne peut tendre qu'à donner à la grande & générale Eglise des Chrétiens une dénomination locale ou nationale, contraire à sa constitution & à son immuable destinée. — Je fais que dans les catéchismes & traités dogmatiques le nom *romaine* se trouve joint à celui d'une, *sainte, catholique, apostolique*; mais ce n'est pas là la règle du langage ordinaire, où il s'agit précisément de se faire entendre & d'éviter les équivoques. Dans une ordonnance en forme, dans une pièce diplomatique sur-tout, dans l'exposition de ses prétentions & de ses droits, un Souverain déduit tous ses titres; hors delà son nom suffit, & toute addition seroit aussi ridicule qu'inutile.

15. Février 1784.

285

tés de Pompeia & les dernières éruptions du Vésuve.

Le différent qui avoit subsisté entre notre cour & la république de Raguse étant enfin terminé, M<sup>r</sup>. Borragine va s'y rendre en qualité de commandant des troupes ragusiennes, ainsi qu'il a été pratiqué ci-devant.

M<sup>r</sup>. l'abbé Fortis, célèbre naturaliste, a découvert, en passant par la Pouille, des salpêtriers d'une étendue extraordinaire; il doit y retourner incessamment pour faire sur les lieux les expériences nécessaires.

Il se confirme, qu'au mois de Mars 1784, une escadre nombreuse quittera ce port, pour aller se réunir à la flotte espagnole, qui doit faire voile pour Alger, afin de châtier plus sévèrement l'insolence de ces Barbares. On croit que le général Acton commandera dans cette expédition nos forces navales.

On vient de supprimer, par ordre du Roi, toutes les franchises dont jouissoient ci-devant les ecclésiastiques & les lieux pies de ce royaume; à l'avenir ils paieront les impôts & les droits que paient les laïques; on ne laisse subsister que l'ancien concordat fait avec les ecclésiastiques, & qui fixe la taxe qu'ils paient pour la farine qu'ils consomment, & qui ne sera point augmentée.

MILAN (le 10 Janvier.) Le docteur Landriani a fait avant-hier au palais de l'Archiduc l'essai de la machine aérostatique en papier qu'il avoit espéré de faire élever en l'air; mais cette fragile substance ne put soutenir l'expérience & elle se déchira au mo-

ment où le globe commençoit à s'élever. Le terme de la souscription de 500 ducats pour le grand ballon avec lequel deux personnes doivent faire un voiage aérien , est fixé au 17 de ce mois.

PISTOIE (*le 30 Décembre.*) Le 8 de ce mois , vers les 6 heures du soir , on sentit dans cette ville une légère secouffe de tremblement de terre. Ce mouvement qui étoit ondulatoire , avoit sa direction du Sud au Nord ; il a eu peu de durée , n'a causé que de l'effroi & ne s'est pas renouvelé depuis.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 16 Janvier.*) D'après les dernières lettres de Constantinople , il se confirme , que la Porte a absolument refusé de donner son approbation à la révolution arrivée en Crimée : les sentimens du divan furent d'abord partagés , le musli soutint qu'on pouvoit céder quelque chose , pourvu qu'on y conservât au Grand-Seigneur l'autorité suprême en fait de religion ; le grand-visir & ses partisans opinèrent qu'il falloit faire le sacrifice de cette péninsule sans la moindre restriction , mais le capitain-bacha & ceux de son parti déclarèrent qu'il valoit mieux mourir les armes à la main , que de souffrir que l'éclat de la sublime Porte fût terni par un procédé de cette nature. Ces derniers ont entraîné tous les suffrages. Tout ce qu'a pu gagner sur eux l'ambassadeur de France , c'est que le refus s'est fait dans des termes plus

modérés qu'on n'avoit d'abord résolu de le faire.

S. M. I. vient de conférer l'évêché de Raab à l'évêque titulaire Okoliczani conseiller aulique à la chancellerie de Hongrie, référendaire en matières ecclésiastiques relatives à ce royaume & assesseur à la commission de religion. Cette grace est d'autant plus remarquable que, suivant les loix hongroises, le Souverain étoit en droit de jouir des revenus épiscopaux, pendant deux années de vacance du siège. On les fait monter à environ 100 mille florins. L'évêché de Neutra a été donné au comte de Keglevics.

Le froid horrible que nous avons éprouvé, a fait fortir les loups des bois éloignés; ils se font jettés de nos côtés & font entrés sur une terre voisine de celle du comte de Paar. On y a tué un loup d'une grandeur énorme, qui avoit fait un massacre considérable de cerfs & de moutons. On a vu des ours aux environs de Neustadt. Les moulins étant arrêtés par les glaçons, la farine est renchérie, & les vignobles aiant extrêmement souffert, les marchands de vin songent déjà à faire leurs provisions. — Le général de Kavanagh voulant passer la montagne de Semmeringen, qui sépare la Basse-Autriche de la Styrie, rencontra un chariot pesamment chargé dont les roues étoient enraïées avec une chaîne de fer. Cette chaîne se rompit malheureusement dans la descente, & le chariot se précipita sur la chaise de poste du général qui fut écrasé par cette chute.

La volonté du Souverain de charger les possesseurs de bien-fonds d'une taxe annuelle de 40 pour cent des revenus, en forme de contribution unique, a été manifestée par la chancellerie aulique de Bohême & d'Autriche. On ne doute point que les Etats provinciaux ne fassent par-tout des représentations à ce sujet.

Le prince de Colloredo vice-Chancelier de l'empire & le maréchal de Laschy, sont indisposés. Le comte de Kollowrath s'est démis de la présidence du département des mines & se retire dans ses terres.

BERLIN (*le 20 Janvier.*) Les rigueurs de l'hiver & les divertissemens, qui occupent la cour pendant cette saison & auxquels le Roi assiste à Berlin, n'ont pas mis obstacle aux travaux du cabinet : Sa Majesté, attentive à la conjoncture présente de l'Europe, les dirige avec la même activité qu'à la fleur de son âge. Le baron de Hofenfels, ministre de la cour des Deux-Ponts, après avoir passé ici environ trois mois, en est parti & a pris sa route sur Dresde. L'on présume, que son séjour, pendant lequel il a reçu l'accueil le plus distingué, a eu pour objet la succession de la maison des Deux-Ponts dans les Etats de l'Electeur Palatin de Bavière, & que c'est sur cette matière qu'ont roulé les fréquentes conférences, qu'il a eues avec les ministres du Roi. L'on croit savoir, que notre Monarque s'intéresse à régler pour l'avenir les droits & les prétentions du prince Maximilien, frere du Duc regnant, à cette

15. Février 1784.

289

succession , & que, d'après le projet qui en a été formé, ce prince se contenteroit des biens de sa maison, situés en Lorraine; arrangement, dit-on, que la France s'est même offerte à favoriser, en faisant au prince Maximilien une pension, pour compenser la cession, qu'il feroit au duc, son frere. De cette maniere tous les païs des Maisons Palatine & de Baviere resteroient réunis & formeroient un des Etats les plus puissans de l'Allemagne. Tels sont du moins les rapports qui circulent, & dont l'unique garant semble être l'amitié intime entre notre cour & celle des Deux-Ponts.

La gazette d'aujourd'hui porte ce qui suit.  
« Lorsque vers la fin du mois de Novembre dernier S. M. l'Impératrice de Russie offrit sa médiation pour accommoder le différent du Roi avec la ville de Dantzic, en sollicitant S. M. de vouloir donner ses ordres pour la levée du blocus de cette ville, elle fit assurer en même tems le Roi qu'elle engageroit le magistrat de Dantzic à accorder en revanche la libre navigation illimitée aux sujets de S. M. jusqu'à la fin de la négociation qu'on alloit entamer pour cet accommodement : de plus le Sr. Zablocky chargé d'affaires de S. M. le Roi de Pologne fit en même tems dans un mémoire par écrit, en date du 9 Janvier la déclaration suivante au ministère de Prusse; savoir: « Que S. M. le Roi de Pologne aiant fait notifier sa volonté à la ville de Dantzic & enjoint au magistrat qu'il eût avant toute chose à accorder aux sujets prussiens un passage libre par son territoire pour un tems indéterminé & sous aucune autre restriction que celle du *salvo jure*, elle avoit lieu d'espérer que la ville se conformeroit à sa volonté, & d'attendre des sentimens de générosité de S. M. Prussienne qu'elle voudroit bien faire lever aussitôt le blocus de la ville de Dantzic. »

Voici comment cette ville a répondu à l'insinuation ci-dessus de S. M. l'Impératrice de Russie & avec quelle obédience elle s'est conformée à la volonté de S. M. Polonoise : ce fut le jour avant le départ du résident Buchholtz pour Varsovie que le commissaire polonois, comte d'Unruh, lui remit la déclaration suivante de la part de la ville de Dantzig.

« Que tous les ordres de la ville consentent unanimement & sont prêts d'accorder aux sujets prussiens demeurant aux environs de cette ville, le transport libre de toutes les denrées nécessaires à leur consommation, tant sur la Vistule que sur toutes les grandes routes publiques de leur territoire *salvo jure, tempore illimitato* jusqu'à la fin de la négociation entamée ici sous la haute médiation de S. M. l'Impératrice de Russie. »

Une déclaration aussi hautaine, aussi contraire aux justes prétentions de S. M. que peu conforme à la volonté expresse de L. M. l'Impératrice de Russie & le Roi de Pologne, & qui d'ailleurs contient autant de restrictions que de lignes, n'a pu qu'être rejetée par le Roi & l'eût autorisé plus que jamais à continuer les représailles contre cette ville obstinée, si elle n'eût daigné prendre en considération, que, comme le magistrat de Dantzig sembloit n'être plus capable d'aucune résolution réfléchie, & n'avoir plus ni pouvoir ni influence sur l'esprit de la bourgeoisie ; que d'ailleurs sa déclaration, concernant la libre navigation, soit qu'elle fût limitée ou illimitée, ne pouvoit être d'aucun effet pendant la saison rigoureuse de l'hiver ; & qu'enfin la négociation alloit être transférée de cette ville à celle de Varsovie, le blocus de Dantzig ne continueroit qu'en pure perte & uniquement pour le malheur & l'entière ruine des pauvres compagnards du district de cette ville qui seroient les victimes innocentes de l'injuste entêtement de leurs concitoyens qui trouvoient leur sûreté derrière leurs remparts : pour ces causes autant que par déférence pour la haute entremise & sollicitation de L. M. l'Impératrice de Russie, &

le Roi de Pologne, S. M. cédant par générosité & par compassion à son juste ressentiment, vient d'ordonner à son général-major baron d'Egloffstein de suspendre pour quelque tems le blocus de la ville de Dantzig, & de faire remettre en même tems la déclaration suivante par écrit au commissaire polonois, comte d'Unruh, pour être ensuite communiquée par ledit commissaire au magistrat de Dantzig.

“ Le commissaire polonois Mr. le comte d'Unruh a remis le 10 Janvier au résident Buchholtz, la veille de son départ pour Varsovie, une déclaration de la part du magistrat de Dantzig contenant sa reconnoissance de l'Intermittique prétendu illimité *salvo jure*, & portant en substance : “ Que les ordres de la ville de  
 ” Dantzig consentoient d'accorder aux sujets  
 ” prussiens demeurant aux environs de leur  
 ” ville le transport libre des denrées nécessaire  
 ” res à leur consommation tant sur la Vistule  
 ” que sur les grandes routes publiques du dis-  
 ” trict de Dantzig, *salvo jure, tempore illimi-*  
 ” *tato* jusqu'à la fin de la négociation enta-  
 ” mée ici (à Dantzig) sous la haute média-  
 ” tion de S. M. l'Impératrice de Russie. ”

“ Cette déclaration ne contient que cinq restrictions sous lesquelles on veut accorder la liberté de la navigation :

1°. Aux sujets prussiens domiciliés aux environs de Dantzig.

2°. Seulement pour le transport des denrées de leur consommation.

3°. Uniquement sur les grandes routes publiques.

4°. En limitant cette liberté uniquement pour le tems que durera la négociation sous la médiation de l'Impératrice de Russie.

5°. Et nommément à Dantzig.

“ Il est clair que cette déclaration de la ville de Dantzig répugne autant aux justes prétentions du Roi qu'aux assurances qui lui ont été données de la part de L. M. l'Impératrice de Russie & le Roi de Pologne, savoir, que la ville de Dantzig accordera aux sujets prussiens un passage libre illimité jusqu'à

la fin de la négociation : S. M. Prussienne ne sauroit donc accepter en aucune manière une déclaration faite avec si peu de ménagement & portant avec elle une nouvelle offense ; & elle ne peut que la rejeter dans tous ses points. Cependant pour donner une preuve non équivoque de son amitié , de sa déférence sans bornes pour la sollicitation , le desir & l'entremise de L. M. l'Impératrice de Russie & le Roi de Pologne , & touchée du malheureux sort des habitans du district de Dantzig , S. M. veut bien pour le présent faire retirer ses troupes du territoire de Dantzig , à condition que le magistrat de cette ville enverra sans perte de tems ses députés , munis de toutes les instructions nécessaires à Varsovie , pour assister aux conférences qui s'y tiendront entre les ministres plénipotentiaires respectifs sous la médiation de l'ambassadeur de la cour de Russie , afin qu'on parvienne à un prompt accommodement , & déterminément avant l'ouverture de la navigation de la Vistule. Mais si contre toute attente cet accommodement n'avoit pas lieu dans le tems nommé , S. M. ne pourra alors s'empêcher de renouveler les repréfailles d'une manière encore plus rigoureuse contre la ville de Dantzig ; ce dont les deux cours respectives suivant leurs sentimens de justice , ne pourront lui savoir mauvais gré. »

MANHEIM ( le 11 Janvier. ) Le 4 de ce mois , le Neckar fit craindre les plus terribles ravages entre cette ville & Heidelberg. On n'entendoit de toutes parts , que des cloches sonnans la détresse. Les torrens de cette riviere roulant des monceaux de neige & de glace , sembloient porter avec eux la dévastation & la mort. On eut à peine le tems de sauver les troupeaux. Plusieurs maisons ont été détruites à Nekershausen. A Iberheim , l'eau montoit jusqu'au dessus des fenêtres

nêtres des maisons. Les terres sont ravagées. Les chemins sont impraticables. Le dégât ne peut s'apprécier. Le village d'Altrip offre le plus terrible tableau. Le Rhyn-Schans est absolument sous l'eau. La garnison & les habitans n'ont pu se sauver qu'en abandonnant précipitamment tous leurs effets.

M<sup>r</sup>. Burscher, premier professeur de théologie à Leipzig & chanoine de Meissen, a reçu, dit-on, d'Angleterre un grand nombre d'originaux de lettres d'Erasme, dont la teneur n'a pas permis autrefois l'impression, & d'autres écrits originaux qu'il va faire connaître par un catalogue imprimé à Leipzig chez Sommer. (a)

BONN (le 29 Janvier.) L'Electeur notre Souverain a nommé premier ministre d'état le baron de Gymnich, jusqu'ici président de la régence; grand-maître de la cour, le comte de Salm-Reifferscheid; conseiller-intimes de conférence, Mrs. le baron de Forstmeister, grand-écuyer, le comte Wolff-Metternich & le comte de Belderbusch, ci-devant vice-président de la régence; ce dernier a été nommé président de la régence: M<sup>r</sup>. Haes, jusqu'ici directeur féodal & de la chancellerie,

(a) Voilà qui doit être bien suspect. Des lettres d'Erasme cachées depuis deux siècles en Angleterre, dont la teneur dans ce pays de la plus morgante licence n'a pas permis l'impression. . . . L'étrange découverte, & bien propre à confirmer ce que nous avons dit plusieurs fois des ouvrages posthumes attribués à des hommes célèbres!

a été désigné référendaire intime, & M<sup>r</sup>. le conseiller aulique Cramer de Clausbruch directeur féodal & de la chancellerie. Aujourd'hui, S. A. E. a daigné gracieusement les présenter comme tels à toute sa cour.

Lettre de Don Gonzalés del Campo, citoïen d'Alcala, établi à Amsterdam, aux auteurs de diverses feuilles périodiques, le 21 Janvier 1784.

« On a vu dans le journal de L. un pamphlet aussi plat que possible, touchant un prétendu ballon aërostatique lancé dans la ville d'Alcala de Henarez, ma patrie, par un aventurier françois qu'on dit avoir été mis pour ce sujet à l'inquisition. Je puis assurer d'après la correspondance suivie que j'ai avec mon pays, que rien ne s'est passé dans cette ville de relatif à ce conte mal ourdi. Car depuis plusieurs siècles, on n'y a point essayé de faire voler d'autres globes que ceux de savon, qui sont l'amusement de nos enfans, & qui par leur légèreté, & par la facilité de leur création, par le brillant & la ravissante succession de leurs couleurs, par leur élévation & leurs chûtes innocentes, sont bien plus admirables que ces grands globes aussi pleins de vanité que de vent & de bruit. Et quant à l'ignorance que le rédacteur de cet article reproche aussi fausement que grossièrement à ma nation, je me tiens bien sûr que dans toute l'Espagne il n'y a pas d'homme plus ignorant que lui qui confond Jean Fust, inventeur de l'imprimerie, avec le vrai ou prétendu magicien Faustus \*, fait dans l'espace d'une page dix autres bévues de cette force, & ignore le nom même de la ville dont il parle, laquelle se nomme Alcala de Henarez, & non pas de Henarez, comme il le dit. Du reste, si chez nous, on ne croit pas plus qu'il ne faut à la magie & aux sortilèges, on doit y croire très-fortement dans la patrie du rédacteur de cette feuille; car nous apprenons, que les ballons de L. & de H. ont été enforcés, comme

\* Voyez les articles FUST & FAUSTUS dans le nouv. Dict. hist.

15. Février 1784.

295

*celui de Bordeaux \* ; & que malgré l'amour & le progrès des sciences dans ce païs illuminé, ils ont été tous retenus à terre, au grand déplaisir de tous les amis des joujoux & marottes de l'enfance humaine. »*

\* I Ja

P. 74.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES. (le 30 Janvier.) Mr. Pitt eut le 13 au soir un entretien de deux heures avec le Roi, touchant la délibération de la veille dans la chambre des communes, & le 14 il se tint à la cour un grand conseil présidé par S. M. & auquel assistèrent tous les ministres pour prendre des arrangemens relatifs aux dissensions qui partagent actuellement le cabinet & les communes du royaume. Il ne fut pas décidé de casser le parlement, mais il paroît qu'il y fut conclu de continuer dans cette assemblée l'agitation des affaires qui sont de son ressort, nonobstant les oppositions des ministres précédens & de leurs sectateurs. Une dissolution, en donnant une sorte de triomphe à ceux-ci, leur fraieroit le chemin pour rentrer en place. Inconvenient que le Roi voudroit prévenir & que la nation paroît redouter. — Dans la séance du 12 la motion de M<sup>r</sup>. Fox entraîna une pluralité de 232 voix contre 193 sur la proposition de réexaminer l'état de la nation. Les communes décidèrent alors que les subsides déjà accordés ne seroient appropriés à aucun usage, jusqu'à la rentrée du parlement, s'il étoit prorogé.

Le corps de ville de Londres a remercié

cié le Roi par une adresse , pour avoir congédié ses derniers ministres , & l'a assuré que ses fideles citoyens de Londres le soutiendront dans l'exercice constitutionnel de sa juste prérogative , au risque de leurs vies & de leurs biens. De tous les aldermans présens , il n'y eut que Mrs. Newenham & Sawbridge , qui se déclarerent contre l'adresse , & seulement trois autres membres du commun conseil. Tous les autres l'agrèerent unanimement. Cependant la coalition ne cessé de répéter en parlement , qu'elle a la confiance de la nation.

Un de nos papiers s'est égaré sur la catastrophe ministérielle en la forme suivante. " Le ballon de la coalition , dit-il , au moien duquel on se proposoit de voler des bords de la Tamise sur ceux du Gange , & qu'on avoit rempli d'un gaz plus nuisible que celui que contenoit la boîte de Pandore , a fort heureusement crevé avant d'être lancé ; par bonheur , il n'en est rien résulté de fâcheux pour les spectateurs ; les inventeurs seuls de cette machine ont été précipités par la violence de l'explosion : leur chute a été si rude , qu'il est à craindre qu'ils ne s'en releveront jamais. Que cet événement serve donc de leçon à l'avenir aux Montgolfier politiques ; qu'ils apprennent à mieux connoître leurs matériaux avant de se hasarder à les employer , de peur que leur ignorance ne les rende enfin les tristes victimes de leur inexpérience. „

La populace , extrême à Londres comme ailleurs dans son amour & dans sa haine , a

15. Février 1784. 297

fait l'effigie en paille de M<sup>r</sup>. Fox. Après avoir été traîné dans les rues, cet ex-ministre a été brûlé par ces mêmes hommes qui l'appelloient, quelque tems auparavant, *l'homme du peuple*. Cependant le bruit se répand qu'une partie des ministres congédiés, Mrs. Fox & North entr'autres, rentreront incessamment dans le ministère. Tel est aujourd'hui le mouvement confus & continuellement rétrograde de notre administration !

Le général Carleton est arrivé de New-York, à bord du sloop la Cérés. Quand ce bâtiment a mis à la voile, le gen. Washington à la tête des Américains étoit en paisible possession de cette place, & l'on assure que les habitans avoient reçu de la part du congrès, l'assurance que, si une conduite tranquille & une subordination entière aux loix des Etats-unis les mettoient au nombre des fideles sujets de la république, il ne seroit plus exercé de persécution contre les loialistes, & ils jouiroient des mêmes droits & privileges, & de la même protection que s'ils ne s'étoient point rendus coupables de rébellion.

La frégate du Roi, la Médée, arriva le 10 de la côte de Coromandel, avec des dépêches de Madras & du major général Stuart, commandant des troupes du Roi & de la compagnie, datées du camp devant Gondelour le 27 Juin dernier. Ces dépêches donnent le détail de l'attaque des retranchemens des François près de cette place, lesquels furent emportés le 25 Juin avec beaucoup de perte de part & d'aure. Le 20, il se donna une

action assez vive entre l'escadre françoise de M<sup>r</sup>. de Suffrein & celle de l'amiral Hughes, dans laquelle il n'y eut aucun vaisseau pris ou détruit; mais cette première moins maltraitée que la nôtre, la poursuivit jusqu'à la rade de Madras, où la nouvelle de la paix fit cesser les hostilités.

Les officiers qui arrivent de Gibraltar rapportent que la garnison de cette place a retiré des débris des batteries flottantes des Espagnols, 80 canons de bronze & 20 de fer, qui sont estimés 10,000 liv. sterl. Le général Elliot a fait faire des tables de pièces de bois de cedre & de mahoni, dont l'action des flammes a varié les couleurs d'une manière singulière.

Il y a quelques jours qu'un particulier, demeurant à Tottenham village près de Londres, crut appercevoir en l'air un animal extraordinaire. L'objet de cette vision venant à s'abattre dans son jardin, il courut sur les lieux pour examiner ce qui lui paroïssoit un phénomène: c'étoit un chat attaché à deux vessies. Un petit mot d'écrit suspendu dans un sachet au cou du voïageur, l'instruisit que les vessies avoient été remplies de gaz & que le pauvre animal avoit été 40 minutes à parcourir un espace d'environ six milles: le chat est sans doute le précurseur de quelque autre voïageur aérien, qui avant de se hasarder lui-même, aura voulu faire ce que les médecins ne font que trop souvent dans tous les pays & sans y regarder de si près; *experimentum in anima vili*. On ne sauroit trop louer la prudence philosophique de celui qui a fait l'expérience. Extrait

Extrait d'une lettre de New York  
du 30 Novembre 1783.

Hier, à 10 heures & demie du soir, nous avons essuïé ici une secousse très-rude de tremblement de terre. J'étois à écrire dans mon antichambre, lorsque tout-à-coup, & sans aucun signe apparent, ni dans l'air (car il faisoit un très-beau clair de lune avec un ciel étoilé), ni de vent (car il faisoit calme auparavant), je fus jetté à bas à côté de ma chaise. Les oïseaux furent renversés dans leurs cages, qui pendoient contre un mur de brique : fenêtres, vitres, chaises tout fut ébranlé. La secousse s'est renouvellee ce matin, à environ 2 heures & demie, mais non pas avec la même violence. Dans l'isle on l'a ressentie avec la plus grande force du côté où elle regarde le Midi : le bétail courut çà & là en mugissant dans la plus grande anxiété. Les oïseaux quitterent leurs nids & chercherent à se sauver dans les airs. (a)

---

(a) Voilà donc ce pas qu'on regardoit comme l'aïyle du genre humain contre le despotisme, qui du moment qu'il se croit libre, est menacé d'un fléau plus terrible encore que celui dont il est délivré avec tant de peine & de sang. Heureux ceux qui sont bien persuadés de l'impossibilité de trouver sur la terre une demeure affranchie de toute adversité. La nature, ainsi que l'ordre & la destinée des affaires humaines, nous rappellent malgré nous à ces sages & vraiment philosophiques maximes : *Non hinc manentem civitatem habemus. . . sicut oportorium mutabit eos, & mutabuntur.*

II. Part.

## P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 31 Janvier.) Les Etats de Hollande & de West-Frise, qui ont été assemblés vendredi dernier, continueront leurs délibérations mercredi prochain. Le 12, les Etats-généraux ont résolu, à la pluralité de 6 provinces contre une, de refuser finalement la proposition, que l'ancien ministre anglois avoit fait faire par le duc de Manchester, alors son ambassadeur en France, de transférer la conclusion du traité définitif de paix de Paris à Londres où à la Haye. La seule province de Zélande a été d'avis contraire par la pluralité des cinq suffrages de Mgr. le Prince Statthouder, en qualité de premier noble de la province, avec les villes de Middelbourg, Goes, Tholen, & Veere, contre les villes de Ziericzee & de Flessingue. En attendant, l'événement a fait voir la sagesse de l'avis des Etats de Hollande, suivi par 5 autres provinces, puisque, par une fuite de la chute de M<sup>r</sup>. Fox & de ses partisans, M<sup>r</sup>. Storer, ministre par *interim* de la cour de Londres à celle de France, a proposé le 4 Janvier, par ordre du Roi, son maître, à Mrs. Lestevenon & Brantfen, ambassadeurs de la république, " que les deux Puissances „ s'en tinssent pour le présent aux articles „ préliminaires, & que l'on nommât les ministres respectifs de part & d'autre „. Ainsi „ l'on peut regarder cette affaire comme terminée. Celle de Liefkenshoek l'a été par un

mémoire, remis le même jour, 4 Janvier, par le Gouvernement-général des Pais-bas autrichiens, à M<sup>r</sup>. le baron de Hoop, ministre plénipotentiaire des Etats-généraux. Dans cette réponse, la cour de Bruxelles déclare être satisfaite par la dernière résolution de Leurs Hautes Puissances; & d'après son intercession le grand-major de Schweinitz a été remis en liberté & dans l'exercice de ses fonctions. Quant aux représailles ordonnées par notre gouvernement contre les Vénitiens, elles ne s'étendent point à la prise des navires en mer, mais simplement à la saisie de ceux qui se trouvent dans nos ports & à la protection de ceux des citoyens de notre république contre les Vénitiens. La résolution prise à ce sujet & qui doit être considérée comme le manifeste de notre république contre celle de Venise, est de la teneur suivante.

Extrait du registre des résolutions de L. H. P. les Etats-généraux des Provinces-unies: du vendredi 9 Janvier 1784.

*Délibéré par résomption sur le rapport de Mr. de Lynden de Henmen & autres députés de L. H. P. pour les affaires de la marine, qui, en conformité de leur résolution commissoriale du 10 Juin de l'année dernière, ont examiné une lettre de Mr. le comte de Wassenauer, seigneur de Wassenauer, envoyé-extraordinaire & plénipotentiaire de L. H. P. à la cour de S. M. Imp. & Royale, écrite à Vienne le 28 Mai précédent, & adressée au greffier Fayel, contenant des informations très-authentiques sur ce qui lui étoit revenu concernant l'affaire de Venise ainsi que sur les intérêts commerciaux subsistans entre l'Etat de Venise & la république, & enfin ses propres considérations sur la maniere,*

dont cette affaire pourroit être traité par Les H. Puissances; les dits commissaires aiant examiné de plus, conformément à la résolution commissoriale de L. H. P. du 23 Juin suivant, une lettre du même envoié, datée à Vienne le 11 Juin précédent & adressée au greffier Fagel, contenant quelques informations qu'il avoit reçues concernant les liaisons & le commerce des citoyens de cette république avec ceux de Venise; ainsi que l'influence que l'intérêt des Hollandois a sur les fonds publics de l'Etat de Venise; aiant examiné aussi, conformément à la résolution commissoriale de L. H. P. du 7 Juillet de l'année dernière, une troisième lettre du même envoié, écrite à Vienne le 25 Juin précédent, adressée au greffier Fagel, par laquelle il communique les informations, qu'il venoit encore de recevoir concernant les affaires de Venise & les sentimens, qui y prévaloiént présentement, ainsi que les discours qu'on y tenoit, par lesquels il paroissoit, que le sénat persistoit dans son système, & qu'on y avoit dressé un mémoire en réponse au sien, pour l'envoier au premier jour à l'ambassadeur de Venise à Vienne, qui le seroit mettre, par le canal du prince de Kaunitz, sous les yeux de l'Empereur; Mr. le comte de Wassenaer-Wassenaer ne douant pas néanmoins, que la régence vénitienne ne fût mise à la raison, si du côté de L. H. P. il fût pris des mesures propres à montrer, qu'elles n'étoient pas disposées à en laisser là l'affaire; & donnant ultérieurement à considérer, s'il ne seroit pas à propos d'ajouter à l'escadre, qui seroit envoiée dans la Méditerranée, quelques frégates légères, qui seroient en état de remonter le golfe adriatique jusques près de Venise; & enfin, conformément à la résolution commissoriale de L. H. P. du 14 Juillet dernier, une quatrième lettre du même, écrite à Vienne le 2 Juillet précédent, adressée au greffier Fagel, & contenant communication de quelques avis ultérieurs & authentiques, qu'il avoit reçus de Venise, concernant l'affaire des négocians d'Amsterdam, Chomel & Jordan.

Surquoï pris les considérations & l'avis des

15. Février 1784.

303

commissaires ici présens des colleyes respectifs de la république : vu le peu de fruit de toutes les représentations faites déjà depuis plus de six ans, en vertu de la résolution de L. H. P. du 11 Février 1777, & sans interruption depuis ce tems, de la part de L. H. P. au sénat de Venise, à l'effet de faire rendre justice à leurs sujets trompés, Chomel & Jordan, contre un prétendu Nicolo Piouvié, qui ensuite a paru n'avoir existé jamais, & contre un certain Cavalli, qui par dix lettres avoit présenté ce fantôme & l'avoit recommandé comme une maison réellement existante, engageant par-là les dits Chomel & Jordan à donner crédit à cet être chimérique, & leur causant par cette imposture des pertes considérables : vu aussi que L. H. Puissances, en vertu de leur résolution du 7 Février 1780, ont fait déclarer par le consul Aulgarden à Venise, « qu'elles s'attendoient, que le sénat ne man-  
» queroit point de satisfaire à leur juste requi-  
» sition, & qu'elles desiroient ardemment d'être  
» exemptées par-là de la nécessité désagréable  
» de délibérer sur d'autres mesures, au cas que  
» les sujets plaignans de cet Etat en fissent la  
» prière à L. H. Puissances » : vu de plus que le résident Tor, envoyé comme plénipotentiaire de l'Etat à Venise, a été chargé par résolution du 24 Octobre de tout tenter pour procurer une juste satisfaction à leurs sujets lésés, & (dans le cas de refus ou de délai ultérieur) de déclarer au nom de L. H. Puissances, au sénat de Venise, « que L. H. P. seroient rédui-  
» tes par-là à la désagréable nécessité de rap-  
» peller leur plénipotentiaire, d'éprouver même  
» & de mettre à exécution tels autres moyens,  
» par lesquels leurs citoyens, traités avec tant  
» d'injustice, pourroient être indemnifiés, &  
» qu'on pourroit faire réparer un procédé élu-  
» soir & un déni de justice » ; mais sans autre effet, sinon que les lettres du résident Tor ont appris, que le sénat de Venise étoit fermement décidé à refuser à L. H. Puissances la juste satisfaction, qu'elles demandoient sur les torts injustes & les traitemens injustes, faits par des sujets du sénat aux négocians Chomel & Jordan ;

ensuite de quoi L. H. P. aiant jugé, qu'à présent elles avoient fait toutes les démarches, que pouvoient exiger les regards, que se doivent réciproquement les Puissances, entre lesquelles il subsiste une amitié parfaite, & qu'elles avoient été réduites à la nécessité désagréable mais indispensable de procurer par des moyens efficaces droit & justice à leurs citoyens lésés, elles ont trouvé bon dès le 13 Mai 1782 de rappeler le résident Tor. (a)

La suite l'ordinaire prochain.

## F R A N C E.

VERSAILLES ( le 31 Janvier ) Le 18 de ce mois, le duc de Dorset, ambassadeur extraordinaire de S. M. Britannique, eut une audience particulière du Roi, pendant laquelle il remit sa lettre de créance à S. M.; il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine & de la famille royale, par

(a) Sans doute qu'il y a dans cette affaire des circonstances, que ce manifeste, malgré ses détails, ne fait pas connoître. Car il paroît en général que la république de Venise peut bien être dans le cas de punir le citoyen qui a abusé de la bonne foi des négocians hollandois mais elle ne peut être tenue à payer pour lui. L'usage contraire est certainement celui de toutes les nations. Et les Hollandois en particulier, ne paient jamais les faux, les faillites, les banqueroutes &c. de leurs sujets. Il y a même une ville (Viane) où la personne de ces sortes de gens est à couvert de toute recherche. . . Il est donc naturel d'attribuer cette prétention à quelque mystère politique qu'il seroit téméraire de dévoiler avant le tems.

le sieur de Lalive de la Briche, introducteur des ambassadeurs. Le même jour, le sieur Storer, ministre plénipotentiaire de la cour de Londres, eut pareillement une audience particulière de Leurs Majestés & de la famille royale dont il prit congé; il y fut conduit par le même introducteur.

La grande promotion militaire, à laquelle l'on s'attendoit, a enfin eu lieu; & les lettres du ministre à tous les officiers, qui y ont été compris, ont été envoyées mardi dernier. Le nombre des nouveaux lieutenants-généraux est de soixante-deux, celui des maréchaux de camp & des brigadiers à proportion. Comme il est plus que difficile de contenter deux mille personnes, lorsqu'on n'en peut favoriser que deux ou trois cents, l'on s'attendoit d'avance, que cette promotion donneroit lieu à beaucoup de réclamations. En effet elles sont en grand nombre: mais le ministre, qui y étoit préparé, ferme non seulement l'oreille à toute supplication: il ne répond pas même aux lettres, qui lui sont écrites à ce sujet. La nomination des maréchaux-de-camp va jusqu'en 1780 inclusivement; & de 1781 il n'y a que le prince de Nassau, qui soit maréchal-de-camp. Tous les colonels jusqu'en 1773 ont été faits brigadiers. Il y en a quelques-uns de 1784. Les régimens ont été donnés en même tems, à l'exception de trois, dont S. M. n'a pas encore disposé. Le ministre va s'occuper bientôt du choix des colonels en second. A l'avenir il n'y aura plus de tableau pour les lieutenants-colonels, qui doivent

passer au grade de brigadier : le Roi choisira parmi eux ceux qu'il jugera dignes d'être élevés à ce rang. — S. M. a fait distribuer les brevets de duc héréditaire à Mrs. les maréchaux de Castries & de Mailly, & à Mrs. les chevaliers de Rieux & de Périgord.

Dans la rigueur de la saison, on se souvient à la cour, qu'il existe des malheureux à Paris comme à Versailles. M<sup>r</sup>. de Calonne vient d'écrire au nom de L. M. à M<sup>r</sup>. le Noir, lieutenant général de police, de faire distribuer aux pauvres nombreux de cette capitale, une demi-voie de bois par ménage. On sent combien le cœur paternel du Monarque doit souffrir, s'il est informé que dans les provinces, sous les chaumières, de nombreuses familles périssent de faim, de froid & de misère, sans avoir le bonheur de faire entendre leurs plaintes jusques aux pieds du trône. Les pauvres doivent ce bienfait au zèle de M<sup>r</sup>. le baron de Breteuil, qui a obtenu de L. M. 500 louis par jour, tant que durera la rigueur de la saison. L'exemple des maîtres est heureusement suivi par les sujets riches, qui en proportion de leur fortune, ont envoyé plusieurs sommes considérables aux curés de leurs paroisses. Les ouvriers qui n'ayant pas d'occupation en ce moment, veulent enlever les neiges, reçoivent par ordre de M<sup>r</sup>. le lieutenant-général de police un dîner & 24 sols par jour. Les princes & les grands seigneurs donnent tous les matins 25 ou 30 bûches, qu'allument devant les palais & les hôtels, les gens de peine qui attendent

15. Février 1784.

307

que le public les emploie. Les ouvriers qui peuvent exercer leurs métiers au coin du feu, trouvent de grands poëles allumés dans plusieurs salles des couvens, distribués en divers quartiers. Ce soin généreux de la part de l'administration rappelle les regnes de Titus & de Henri.

On assure qu'il existe un projet de diminuer l'état militaire d'Europe, état qui monté à son dernier période, ruine les peuples sous le poids des impôts nécessaires à l'entretien de nombreuses armées. Il y auroit, dit-on, à cet effet un traité général dans une diete, où chaque Souverain conviendrait du nombre de soldats qu'il devra entretenir à son service, il ne pourroit pas augmenter ses armées sans enfreindre la convention & sans exposer ses états aux efforts combinés des autres Potentats. L'exécution de ce plan seroit d'autant plus à desirer que ces nombreuses cohortes portent atteinte au commerce & suspendent dans une apathie générale, les progrès de l'agriculture, des arts & de l'industrie; sans parler de la corruption morale & physique qui les consume elles-mêmes.

PARIS ( le 30 Janvier. ) M<sup>r</sup>. le prince de Conti vient d'obtenir les lettres patentes, qui lui permettent de faire creuser & d'ouvrir un nouveau canal en Champagne qui doit communiquer de l'Aisne à la Meuse. Ce canal amenera jusques au Pont-royal à Paris, des bois flottés propres à brûler, & provenant de la forêt des Ardennes. Ces radeaux, aiant passé de la Meuse dans le canal, suivront

vront la rivière d'Aisne, qui se jette dans l'Oise, celle-ci dans la Seine auprès de Poissi, & ils remonteront ce dernier fleuve jusques dans la capitale.

L'on regarde aujourd'hui comme absolument fausse la prise de possession de Candie & de la Morée. — Il paroît décidé, que les camps auront lieu l'été prochain. Le comte de Caraman commandera celui de Metz. Celui d'Alsace fera probablement sous les ordres du maréchal de Stainville : du moins ce seigneur aura alors le commandement de la province : M<sup>r</sup>. le maréchal de Contades, qui l'a à présent, doit se retirer bientôt, sa santé ne lui permettant pas de rester en activité.

M<sup>r</sup>. le comte de Grassé est parti pour l'Orient, où il a été précédé par Mrs. de Vaudreuil & de Bougainville. On s'attend, qu'à la confrontation ces officiers-généraux établiront les raisons, qu'ils ont eues en n'obéissant pas aux signaux du commandant en chef.

Le froid est toujours fort rigoureux (a). Nous ne sommes pas un seul jour sans voir tomber de la neige, & la gelée l'entassant ne permet pas qu'on en débarrasse les rues. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette continuité de froid, c'est que les provinces voisines

(a) Le froid qu'il a fait à Liege le 30 & 31 Janvier, n'étoit guerc inférieur à celui de Décembre \*. Le 31 à 1 h. 3 quarts de nuit mon thermometre qui est fait avec soin & bien gradué, étoit à 14 degrés sous zero, quoique placé dans un vestibule à l'abri de l'air.

\* 15 Janv.  
P. 157.

15. Février 1784.

309

ne s'en ressentent en aucune manière, & que même dans les provinces méridionales, il n'avoit pas encore gelé à la fin du mois de Décembre. Le Languedoc & la Provence ont eu des pluies assez fréquentes; mais sans trop grands froids; & dans l'Auvergne le 3 & le 4 Janvier le tems étoit si doux qu'on alloit à la promenade l'après souper comme dans les beaux jours de l'été: une température aussi différente dans des pais si peu éloignés excitera sans doute l'attention des observateurs, & donnera lieu à des recherches fort intéressantes. (a).

Depuis cinq ou six jours l'on a commencé la vente de la riche bibliothèque du feu duc de la Valliere. La plupart des princes étrangers, les possesseurs de grandes bibliothèques & autres particuliers opulents, ont donné de fortes commissions pour l'achat des livres qu'ils desiroient: l'Empereur a même envoyé ici à cet effet son sous-bibliothécaire. Cette concurrence ne renchérit pas peu les livres de la vente. On en peut juger par les deux articles suivans. La *Bible de Mayence*, imprimée en 1462 par Jean Fust, 2 vol. *in-folio*, sur vélin, s'est vendue 4085 livres: il y avoit

---

(a) Ces recherches ne peuvent qu'être favorables au système des particules frigorigènes dont il est parlé dans le J. du 1 Sept. 1780, p. 21. Le froid une fois reconnu pour un être positif, il est naturel que lorsqu'il se répand sur quelques régions en très-grande quantité, les autres n'en soient que faiblement atteintes.

trois concurrens jusqu'à 4 mille livres, Un seul volume, imprimé par le même Jean Fust, intitulé *Janua cœli*, a été poussé jusqu'à 2 mille. Il n'y aura cependant que ces premières productions de l'imprimerie dans son enfance & les *Editiones principes* des anciens auteurs, qui seront portées à des prix extravagans; &, malgré le grand nombre de livres précieux, qui composent cette bibliothèque, l'on compte que la vente ne montera tout au plus qu'à 500 mille livres.

Le 15 Décembre deux païsans des environs de B. . . font venus consulter un avocat de cette ville; ils avoient le cœur gros de soupirs, les larmes s'échappoient de leurs yeux. Nous sommes désolés, lui dirent-ils. -- Et de quoi mes enfans? -- Notre beau-pere vient de faire devant le juge un serment qui nous semble équivoque. Il a cru pouvoir user de cette odieuse prescription. Et contre qui encore? contre un meûnier charitable, sans le secours duquel nos enfans & nous, serions restés sans pain. L'avocat leur demande le parti qu'ils veulent prendre. Il est tout pris, répondent-ils avec émotion; nous païerons pour le pere de nos femmes. -- Vous ferez une action vertueuse, mes enfans. . . Ils ont païé. (a)

---

(a) Ce n'est guere que dans la classe des bons agriculteurs & des simples citoyens qu'on trouve encore ces précieux sentimens d'équité, cette impression imposante des droits de l'innocence & de la justice:

*extrema per illos  
Justitia excedens terris vestigia fecit.*

Les vertus du pieux Labre & les prodiges opérés à son tombeau, occupent presque autant les François que les habitans de Rome. Il est vraiment glorieux à la nation de voir tirer de son sein l'homme que la Providence a résolu d'illustrer par l'éclat de la sainteté chrétienne, & par des effets surnaturels dans ces tems d'incrédulité & de ténèbres. (a)

M<sup>r</sup>. Linguet continue d'aliéner les souscripteurs qui avoient gratuitement supposé qu'il feroit une guerre vive & conséquente aux erreurs du tems. Dans le n<sup>o</sup>. 78 il va jusqu'à dire que les fanatiques & furieux réformateurs du 16<sup>e</sup>. siècle ont déchiré aux yeux des peuples le voile sacré qui couvroit les objets offerts à leur adoration. Dans le même numéro il blâme d'une manière bien contrastante avec la bonne philosophie, le pacifique Salomon d'avoir écrit des livres sages & utiles plutôt que de conquérir ou de dragonner les nations. Les ames pieuses ont été aussi très-scandalisées de lire pour épigraphe de cette gazette, *Surrexit à mortuis*: application indécente, qu'elles ont considérée comme un égoïsme poussé jusqu'au blasphème. Des hommes moins rigides l'ont regardée comme une platitude

---

(a) On trouve actuellement sa *Vie* bien écrite en italien & traduite en françois, avec son portrait très-bien gravé, & un grand nombre de pieces relatives à sa conduite & aux événemens qui ont suivi sa mort ( nous en parlerons plus amplement ); à Liege, chez Lemarié. Prix 20 s. br. Le portrait séparément 5 sols.

titude, & jugée avec moins de sévérité que de pitié; mais ils ont également reconnu que la religion n'a pas besoin de tels défenseurs, & qu'elle ne pourroit que rougir de la confiance qu'elle y mettroit :

*Non tali auxilio nec defensoribus istis  
Tempus eget.* (a)

Æncid. 2.

\* 1 Sept.  
1783. P. 15.

L'abbé de Mably non content d'indisposer le public par des paradoxes politiques & historiques \* vient d'en publier de si étranges en fait de morale, que le gouvernement a supprimé son ouvrage & cassé le censeur qui avoit eu ou la méchanceté ou l'ineptie de l'approuver. Ces *principes de morale*, car c'est ainsi qu'il les appelle, font la subversion de toute morale, & de la religion base essentielle de la morale. — Il y a une dispute assez plaisante entre M<sup>r</sup> Cailhava & M<sup>r</sup>. Court de Gébelin; ce dernier voulant débusquer le premier de la présidence du *musée*, espece d'assemblée scientifique. Le premier est auteur de quelques comédies, l'autre d'un recueil de visions touchant *le monde primitif*, *allégorique* &c. Cela rend leurs droits à cette éminente dignité à-peu-près égaux.

*Lettre au rédacteur de l'Année littéraire.*  
n<sup>o</sup>. 39 1783, p. 285.

Le journal de Paris, Monsieur, nous présente

---

(a) Nouvelle vérification de l'horoscope dont il est parlé dans le J. du 1 Avril 1783. p. 558.

sente (n°. 354, 20 de ce mois), une prétendue traduction d'un article de l'*English Cronicle*, du lundi 10 Novembre dernier, contenant l'éloge de M<sup>r</sup>. d'Alembert. On le met au dessus de tous les géometres, de tous les traducteurs de Tacite ! &c. Après avoir exalté le génie du grand homme, on préconise ses vertus ; & l'on termine ce panégyrique, en attribuant au défunt *la douceur de l'agneau* \*, *la simplicité de la colombe* \*\*. Cela m'a paru, Monsieur, d'une beauté, d'une vérité si incroyables, que j'ai mis ce trait en vers, & même sous la forme d'épithaphe. On la gravera, je l'espère, en lettres d'or, sur le mausolée de ce phénix de nos jours. En attendant, je vous prie, Monsieur, de l'imprimer dans votre Journal. Voici mon quatrain :

Passans, apprenez du nouveau :  
Jean le Rond gît sous cette tombe ;  
Il étoit doux comme un agneau,  
Et simple comme une colombe.

Le globe de Lyon aiant été incendié par le gaz, on s'est mis à le réparer avec toute la diligence possible. Mrs. les navigateurs aériens au nombre de 7 font montés le 19 dans la galerie du ballon. Ils se flattoient d'arriver en moins de 6 heures à Paris. Ils avoient des provisions de vivres de toute espece dont ils se proposoient de faire usage dans cette traversée. A une heure de l'après-midi, toutes les cordes qui attachoient la voiture aérienne ont été coupées, la machine s'est élevée à 500 pieds (& non pas 500 toises, comme portent quelques gazettes). Arrivée à

\* 15 Nov.  
1783. p. 486.  
\*\* Ibid.  
p. 485, 485.

cette hauteur ; il s'y fit une explosion & une scissure de 5 pieds dans l'enveloppe qui se crévoit de toutes parts. Nos nautes aërographiques sont descendus plus vite qu'ils ne l'auroient voulu ; cependant leur chute n'a causé heureusement que de petits accidens. Le seul auteur de la découverte fut légèrement blessé & un autre se trouva mal. Au moment où descendue dans la prairie la machine enveloppoit les sept voyageurs ( car le sieur Fontaine faisant le 7e. y étoit monté par une corde , quand le globe s'élevoit , sans qu'il ait été possible de le renvoyer , l'effor étant commencé ) : des milliers de citoyens accourus à leur secours ont soulevé ce poids énorme & nos aëronautes ont été débarrassés. Un carrosse les attendoit. Mais pour arriver à cette voiture il falloit franchir un fossé rempli de boue. Des particuliers s'y sont enfoncés & ont fait une maniere de pont sur lequel M<sup>r</sup>. de Montgolfier a passé. Il fut ensuite placé avec 4 de ses compagnons dans le carrosse. M<sup>r</sup>. Pilatre de Rozier monté sur un cheval fut obligé de prendre contre le froid dont il étoit saisi , le manteau du lieutenant de la maréchaussée pour suivre ses camarades. Ce voyage a paru un peu différent de celui de Paris.

Quant au départ du globe de Dijon qu'on avoit fixé pour le 20 ou le 26 , les premiers essais n'ont pas été heureux non plus de ce côté-là : les académiciens tirent leur gaz du charbon de terre : ces jours derniers leur globe creva ; & comme il y a une grande partie de

de pétrole dans ce gaz , les physiciens dijonnais empestèrent la ville pendant quelques jours. Ce ne sera qu'au retour du printemps qu'on s'occupera ici de nouvelles expériences de cette espèce ; en attendant l'académie des sciences ne peut suffire à la lecture des mémoires qui lui sont présentés , soit sur la nature du gaz qu'on peut employer , soit sur la forme de la machine , sur les moïens de la diriger.

M<sup>r</sup>. Charles fait construire aux dépens & par ordre du Roi , un nouveau ballon de 40 pieds de diametre dans la salle du concert au château de St. Cloud. La première enveloppe est de peau d'agneau , la 2<sup>e</sup>. de taffetas & la 3<sup>e</sup>. de la même étoffe. Chacune de ces enveloppes est enduite de gomme élastique en dedans comme en dehors. On emploiera pour le remplir le même procédé que celui du 1 Décembre. L'expérience aura lieu vers le 15 Avril prochain. Six aéronautes esperent s'élever avec ce ballon de la terrasse de St. Cloud & d'aller descendre dans le parc de St. James , pour mériter la récompense promise , dit-on , par George III , aux François qui , par la voie aérienne , auront franchi les premiers le pas de Calais à Douvres. En attendant on lit dans le Mercure de France , la lettre suivante :

« Vous dites , Monsieur , dans votre *Profpectus* , qu'il ne faut pas se presser de décider que l'enfant qui vient de naître , sera un imbécille ou grand homme. Si je n'avois été retenu par un avis si sage , j'avoue que peut-être j'aurois eu la témérité de penser qu'il sera un imbécille , c'est-à-dire bon à rien , ou

Merc. de  
France n<sup>o</sup>.  
2. 1784. p.  
78.

à peu de chose. — On voit que cette ~~de~~ couverte, quoiqu'elle tienne du prodige & du merveilleux, prête infiniment aux railleries des étrangers. Ne diront-ils pas que c'est un enfant brillant & frivole, fait uniquement pour les lieux qui l'ont vu naître, &c. Mais ils auront tort à certains égards. Qui n'admireroit la gloire & le courage de ceux qui se sont déjà embarqués dans les airs ? Ils n'avoient pas seulement le *robur & æs triplex* d'Horace ; il falloit qu'ils eussent dix lames d'airain autour du cœur, & peut-être encore autre chose dans la tête. Pardon, Monsieur, je m'écarte un peu de mon sujet. Ceci est très-capable d'égarer. Je reviens. — Lorsqu'un Napolitain trouva la boussole, & qu'un Génois forma le projet de trouver un nouveau monde, personne n'avoit & ne pouvoit avoir d'objections solides à leur faire. Il semble qu'il n'en est pas ainsi du fameux ballon aërostatique. Il n'y a pas grand chose à découvrir dans l'océan des airs. Il ne peut guere servir qu'à des promenades aériennes ; & comme il semble impossible de le charger beaucoup, cette navigation sera nécessairement courte, & probablement plus curieuse qu'utile. Un vaisseau, par la force de la gravité, est attaché à la surface de la mer, avantage qui lui donne le pouvoir d'obéir ou résister aux vents, de s'en servir & de manœuvrer ; mais un ballon qui flotte dans le vague des airs ne peut qu'errer à l'aventure, tant qu'on n'aura pas un moyen de le diriger & de résister. Voilà le point essentiel à trouver : or, on pourroit peut-être démontrer, que ce point est contre nature, conséquemment chimérique. A la vérité, on conçoit la facilité d'adapter des voiles aux deux côtés du ballon, & de les plier & déplier à volonté : mais on sent que le défaut d'un point d'appui du ballon, rend les voiles à peu-près inutiles pour sa direction. On ne conçoit pas moins qu'elles augmentent les dangers : car si le vent faisoit une des voiles plus que l'autre, il est clair que le ballon tourneroit sur son axe, & tout seroit perdu. — Con-

15. Février 1784.

317

fidérons les dangers de la navigation aérienne telle qu'elle est dans le moment présent. Qu'un éclair, une étincelle électrique, un météore igné, pénètre jusqu'au gaz inflammable, la machine est détruite. Que la pluie, la neige, ou la grêle entanment la machine, elle est détruite. Qu'un tourbillon la surprenne & la bouleverse, elle périt. Que deux vents, ou deux courans d'air contraires s'établissent l'un au dessus de l'autre, ce qui est fort ordinaire, la machine ne peut parvenir au contact des deux courans sans être mise en piéces. Si ce ballon qui a été, dit-on, à 9 lieues de distance, étoit jetté à 40 ou 50 lieues à l'Ouëst de Paris, il voleroit au dessus des mers, & probablement ne prendroit terre nulle part; d'où il suit qu'il y auroit de la folie à s'en servir dans les pais voisins de la mer &c. »

*Suite de l'édit du Roi pour l'emprunt de cent millions.*

VI. Les arrérages des dites rentes seront payés de six mois en six mois, par les payeurs de rentes de notre hôtel-de-ville, en la même forme & maniere que les autres rentes viagères, & conformément aux différens réglemens qui ont été faits pour la police des rentes. La dépense du paiement desquelles rentes sera passée & allouée sans difficulté dans les comptes des dits payeurs, conformément aux contrats qui en auront été passés.

VII. Les arrérages de toutes les dites rentes seront exempts à toujours de la retenue du 10e. d'amortissement, 20e. quatre sols pour livre, & de toutes impositions généralement quelconques, & les dits arrérages auront cours; favoir, pour les rentes acquises, à compter du premier jour du quartier dans lequel les capitaux auront été fournis, ce qui sera constaté par les quittances de finance; & à l'égard des arrérages de rentes provenant des lots, à compter du 1 Janvier 1785.

VIII. Toutes personnes de quelque âge, sexe & condition que ce puisse être, même les religieux & religieuses qui peuvent avoir quel-

que pécule, pourront acquérir les dites rentes & en faire passer les contrats, ainsi que de celles qui pourroient leur échoir par le tirage des lots des rentes accessoires, sous les noms qu'ils voudront choisir, avec les réserves de jouissance & autres clauses & conditions qu'ils jugeront à propos, dont sera fait mention dans les quittances du garde de notre trésor royal, pour en jouir pendant la vie des personnes qu'ils auront choisies tant par eux que par ceux qu'ils nommeront, quand & ainsi qu'ils aviseront.

*La fin l'ordinaire prochain.*

### NOUVELLES DIVERSES.

Il y a eu à Segnia en Dalmatie durant 10 jours un ouragan terrible qui a fait déserté les maisons dont on craignoit l'éroulement, & périr plusieurs vaisseaux. — Selon les lettres de la Calabre les tremblemens de terre recommencent; pour comble de malheur les cadavres enfévelis sous les ruines, ont infecté l'air au point qu'il règne parmi le peuple une maladie contagieuse qui a déjà emporté beaucoup de monde. — Le bruit d'une convention entre la Turquie & les deux cours impériales se répand & se soutient depuis plusieurs jours.

### M O R T S.

Ferdinand-Philippe Joseph, duc de Sagan, prince de Lobkowitz, comte de Sternstein, chevalier de la Toison-d'or &c. &c. est décédé à Vienne le 11 janvier, à l'âge de 60 ans; son corps a été transféré le 15 à la seigneurie de Raudnitz en Bohême, pour y être déposé dans le caveau de ses ancêtres.

Le comte Roman Laronowitz Woronzow, général en chef, sénateur & gouverneur général de Wolodimir (frère du feu chancelier comte Woronzow), est mort dans son gouvernement en la 66e. année de son âge.

Le comte Mosczenski, vaivode d'Inowroclaw, est le 18 du mois de Décembre décédé

à Cracovie, dans la 75<sup>e</sup>. année de son âge. Ce seigneur, qui n'avoit jamais voulu accepter l'Ordre de St. Stanislas, étoit chevalier de l'Ordre de l'Aigle-blanc, dont Auguste III l'avoit décoré.

Charles-Gustave Marbefeld, grand-maréchal de la cour de Holstein-Sleswick, chevalier de l'Ordre de Ste. Anne &c. est mort à Preetz, le 7 du mois de Janvier, âgé de 85 ans & 17 jours. Il avoit servi Charles XII Roi de Suede, en qualité de page. En 1725, il étoit entré au service de la maison de Holstein-Sleswick, qui lui a confié successivement divers postes importants, & en dernier lieu celui de bailli de Neumunster qu'il a exercé pendant 25 ans. Il avoit quitté les affaires pour le repos de la vie privée, au changement de gouvernement, en 1773.

Rosalie, comtesse douairiere de Cavriani, née comtesse de Stürgkh, Dame de l'Ordre de la Croix-Etoilée, & grande-maitresse de feu l'archiduchesse Thérèse, fille de l'Empereur, est décédée à Vienne, le 19 Janvier, à l'âge de 76 ans.

Jacques-Thomas-Joseph Wellens, évêque d'Anvers, docteur en théologie dans l'université de Louvain, est mort à Anvers le 30 Janvier; regretté comme pasteur, par sa charité, son zèle, ses lumieres, son désintéressement; comme savant, par sa modestie, par la sûreté & la fermeté de ses principes, par l'éloignement de toute ostentation & prétention, par l'usage toujours sage & utile de ses connoissances; comme citoyen, par des vues vraiment patriotiques, constamment dirigées vers le soulagement & le bien-être de ses diocésains (a). C'est particuliere-  
ment

---

(a) C'est une chose désolante que le grand nombre de personnes vertueuses & éclairées que l'Etat & la religion perdent successivement & rapidement, dans des tems pénibles & difficiles, où la lumiere & l'exemple sont devenus plus nécessaires que jamais pour arrêter les progrès, pour affoiblir les ombres de la nuit d'ignorance, de troubles

\* I Août  
1781 p. 471.

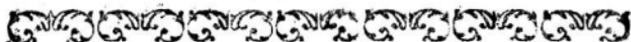
Ibid. p.  
475

ment par ses soins que s'est opérée dans cette grande ville la suppression de la mendicité \*, humiliant fléau de l'humanité, contre lequel toutes les spéculations de la philosophie ont échoué & échoueront toujours ; que l'instruction marchant à côté des secours donnés à l'indigence, a fait revivre parmi les pauvres la science & la pratique de l'Évangile, tandis que l'agissante charité effaçait les traces de l'abandon & de la misère \*. Intimement pénétré de l'esprit de son état, il évitoit autant qu'il étoit possible, d'en renvoyer les devoirs à ses coopérateurs ; se chargeant lui-même du ministère de la parole, dont il s'acquittoit avec autant d'ardeur que de fruit ; abaissant en quelque sorte la dignité épiscopale, & la rapprochant du rang des pasteurs inférieurs, pour renforcer par une union aussi précieuse qu'édifiante la résistance du sanctuaire contre les attaques qu'il essuie de toutes parts. Sa table étoit celle de tous les ecclésiastiques qui s'y présentoient ; & celle du curé le plus frugal ou le plus pauvre devenoit la sienne durant ses visites, sans qu'il permit que dans cette occasion on y fît aucun changement. Les *Exhortations* qu'il a faites aux élèves de Ste. Pulcherie à Louvain, étant président de ce collège, sont pleines de cet esprit ecclésiastique qui doit distinguer les ministres du Seigneur ; rien de plus propre à former les jeunes clercs aux vertus de leur état ; une éloquence douce, simple, insinuante, nourrie de l'Écriture & de la doctrine des Pé-

---

troubles & d'erreurs, qui s'avance sur ce malheureux globe pour le couvrir tout entier. On diroit que la Providence étant résolu de permettre cette révolution, en détruit elle-même les obstacles par un de ces conseils profonds & secrets que la sagesse humaine tente vainement de pénétrer. Un homme de bien déplorait naguère ces vuides alarmans & irréparables avec autant de vérité que d'élégance : Excedunt è vivis optimi quique, in quorum locum hæc dicerna rerum futilitas summittit neminem.

15. Février 1784. 321  
res; éclaire l'esprit sans le fatiguer, & capti-  
tive le cœur sans l'appareil de la violence. (a)



Le Corps de baleine est le mot de la  
derniere Enigme.

*J'E* fus pour critiquer, cher lecteur, inventée,  
Je suis avec esprit rarement composée.  
A ma pointe, à ma chute on manque tous les jours;  
On me voit cependant courir les carrefours.  
Pour te plaire il me faut l'élegant badinage,  
D'instruire c'est mon but les hommes à tout âge.

---

(a) Exhortationes familiares de vocatione  
sacrorum ministrorum & variis eorum officiis.  
Antverp. ex typog. Grangé. 1 vol. in-8°. Voyez  
le compte que j'en ai rendu dans le Journal du  
15 Juin 1777, p. 251. La première édition étant  
épuisée, on vient d'en publier une nouvelle en  
1783; elle est très-bien exécutée.

---

Dans le dernier Journal, p. 165 dans la pre-  
miere citation marginale 15 Avril, lisez 1  
Avril. — Ibid. l. 5 de la note (a), placez  
un astérisque après consentement. — P. 178.  
l. avant-dern. j'en ai, lisez j'en aie. — P.  
230. l. 6. vestra, lisez vestra. L. 16. ipsum, lisez  
ipsum. L. 17. facta, lisez fata. — P. 231. l.  
7. mettez des majuscules à Ceres & Faustitas.



## T A B L E.

<b>TURQUIE.</b>	( <i>Constantinople.</i>	267
<b>RUSSIE.</b>	{ <i>Pétersbourg.</i>	274
	{ <i>Cherson.</i>	275
<b>POLOGNE.</b>	( <i>Varsovie.</i>	275
<b>ESPAGNE.</b>	( <i>Madrid.</i>	277
<b>PORTUGAL.</b>	( <i>Lisbonne.</i>	279
<b>DANNEMARCK.</b>	( <i>Coppenhague.</i>	280
<b>SUEDE.</b>	( <i>Stockholm.</i>	280
<b>ITALIE.</b>	{ <i>Rome.</i>	281
	{ <i>Naples.</i>	284
	{ <i>Milan.</i>	285
	{ <i>Pistoie.</i>	286
<b>ALLEMAGNE.</b>	{ <i>Vienne.</i>	286
	{ <i>Berlin.</i>	288
	{ <i>Manheim.</i>	292
	{ <i>Bonn.</i>	293
<b>ANGLETERRE.</b>	( <i>Londres.</i>	295
<b>PAYS-BAS.</b>	( <i>La Haye.</i>	300
<b>FRANCE.</b>	{ <i>Versailles.</i>	304
	{ <i>Paris.</i>	307
	<i>Nouvelles diverses.</i>	312
	<i>Morts.</i>	312